

Bulletin municipal

2023-2024



SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	P. 1
LE CONSEIL MUNICIPAL ET LES COMMISSIONS	P. 2
LE PERSONNEL COMMUNAL	P. 3
FRANCE SERVICE, CONSEILLER NUMÉRIQUE, INTRA-MUROS ET INTERNET	P. 4-5
Jeunesse enfance	p. 6 à 11
Cadre de vie	p. 12 à 13
Vivre ensemble	p. 14 à 24

Ressources	p. 26 à 29
Animations communales	p. 30 à 32
Etat civil	p. 38
Projets - Réalisations	p. 34
Infos pratiques	p. 35 à 40
Mots croisés	p. 41
Le saviez-vous?	p. 42 à 49

PERMANENCES

Le Maire

Monsieur le Maire assure des permanences en Mairie en fonction des demandes de rendez-vous (prendre contact avec Mme DUTERTRE ou Mme BIGOT ou Mme MERCIER en Mairie du LUART au 02.43.93.44.21).

Les adjoints

Mmes DANGEUL Amélie, JULIOT Gwenaëlle et Mrs DANGEUL Laurent, LEPROUX Jean-Luc passent régulièrement en Mairie (possibilité de prendre rendez-vous en Mairie avec l'un d'entre eux).

Procès verbal des réunions

C'est le maire qui est chargé de convoquer le Conseil Municipal.

Toute convocation indique le lieu, la date et l'heure de la réunion ainsi que les questions portées à l'ordre du jour. Elle est mentionnée au registre des délibérations et est affichée en Mairie.

Les délibérations du Conseil Municipal font l'objet d'un procès-verbal qui est affiché en Mairie dans les 8 jours qui suivent la réunion et publié sur le Site Internet de la Commune.

Un compte-rendu succinct paraît dans la presse locale.

La Mairie

Ouverture du Lundi au Samedi de 9 h à 12 h
Possibilité de faire des photocopies
téléphone: 02.43.93.44.21
Télécopie : 02.43.71.14.39
Email : mairie.leluart@sarthefibre.fr

DÉMATÉRIALISATION DE L'URBANISME

A partir du 1er janvier 2022, un usager pourra déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Pour accompagner cette transformation d'ampleur, l'Etat déploie un vaste programme de dématérialisation de l'application du droit des sols, dit Démat.ADS ou « Permis de construire en ligne »: <https://sve.sirap.fr/#/072172/>



Madame, Monsieur

A l'occasion de la nouvelle année 2024, de nouveau, nous réalisons notre bulletin municipal.

Autant, pour retracer les événements de la commune au cours de l'année écoulée que pour vous informer des projets à venir dans la nouvelle année.

Ce lien à travers notre bulletin est indispensable auprès de nos concitoyens.

L'année 2023 fût riche en activités dans de nombreux domaines.

Dès le début de l'année, le site France-Services est installé à côté de la mairie.

Monsieur Compain sous-préfet de Mamers inaugure France-Services le 21 mars 2023. Le service répond pleinement à l'attente de la population. Les conseillères font preuve d'un grand professionnalisme. La satisfaction des usagers est unanime par ce retour de proximité des services publics.

Dès le mois de Mars, après concertation avec plusieurs propriétaires, nous avons aménager des chemins pédestres avec deux circuits, un de 2,5 km et un de 7 km. Je remercie les propriétaires : Mme et Mr Roland Du Luart, Mme Nathalie Lelièvre et Mme et Mr Claude Guiton pour leur coopération à travers la signature d'une convention. A ce jour, c'est un grand succès ! Les remerciements des habitants sont nombreux. Découvrons notre joli village !

Le 30 Mai, nous signons une convention participation citoyenne entre l'état, la gendarmerie et la commune. Aujourd'hui, nous avons 19 citoyens engagés dans la démarche.

Aussi, suite à l'acquisition de l'ancienne annexe notariale, nous aménageons le terrain en un parking pour faciliter le stationnement des parents qui vont à la périscolaire.

Enfin, début septembre la création du city stade tant attendue par nos jeunes se concrétise.

La fréquentation le confirme, avec des jeunes de tout âge. Aussi, cet équipement est le bienvenu pour nos écoles.

Depuis le 6 septembre, nous commençons l'aménagement de l'espace des « deux chênes » (ex IME).

A ce jour, la voirie et les voies douces sont réalisées, La qualité des travaux est remarquable

Après tous ces travaux, l'institut d'esthéticienne « Nosilys Institut » ouvrira son salon fin novembre, l'Auto-école sera transférée fin décembre. Dans le même mois l'association « Le luart Fitness deux chênes » commencera ses séances. En parallèle de toutes ces installations, une section de basket est créée avec le partenariat du club de Montfort-le-Gesnois.

Pour l'année 2024 plusieurs projets vont voir le jour.

L'aménagement de la zone 30 commencera fin mars.

La création d'un bar associatif « au coin du Chêne » animé par 25 membres ouvrira en mars afin de créer un lieu de convivialité le samedi et dimanche matin.

Une réflexion sera poursuivie pour la création d'une MAM afin de répondre aux attentes des parents. Une concertation aura lieu avec les assistantes maternelles de la commune.

La petite enfance doit demeurer une préoccupation permanente des élus.

Une autre préoccupation est urgente, dès le mois de décembre, les démarches sont entreprises pour les travaux d'isolation et le changement de chauffage de la salle des fêtes et la mairie.

Pour finaliser l'aménagement de l'ex IME, la création d'un arborétum et d'un parc agrémentera l'espace naturel. Toutes ces réalisations répondent à la demande de nos concitoyens.

En effet, celles-ci sont réalisables grâce aux soutiens de l'état, de la région, du département, de la communauté de communes.

Pour conserver notre dynamisme, je veux remercier les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les associations dans leurs engagements au quotidien. Toutes les manifestations de l'année furent réussies.

Par ailleurs, j'adresse ma reconnaissance et je veux insister sur le rôle primordial de nos enseignants pour la transmission du savoir à nos enfants avec le soutien des ATSEM et AVS.

Je veux également remercier l'ensemble du personnel communal pour leur investissement dans leur fonction.

Aussi, je tiens à reconnaître très sincèrement à travers leur mission les adjoints et les conseillers municipaux dans leur fonction dans l'intérêt de notre commune du Luart.

Le Luart vit des transformations et des évolutions qui engagent et profiteront pour des décennies.

Cultivons le vivre ensemble dans une ambiance harmonieuse dans notre village.

A l'occasion de cette nouvelle année, je vous souhaite mes meilleurs vœux de bonheur et surtout une bonne santé pour l'année 2024.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL ET COMMISSIONS

Didier
Aubier

Gwenaëlle
Juliot

Claude
Grignon

Anthony
Boboul

Sandra
Dunas

Amélie
Dangeul

Céline
Mellier

Marie-Thérèse
Leroux

Lydie
Gosnet

Isabelle
Gernot

Mr le Maire
Alain Cruchet

Laurent
Dangeul

Jean-Luc
Leproux



Finances et budget

Conseil d'école, éducation et jeunesse

Urbanisme

Festivités, illuminations, soutien aux associations

Communication

Travaux, bâtiments communaux, voirie, cimetière et fleurissement

Commissions Marchés: Amélie DANGEUL, Gwenaëlle JULIOT, Laurent DANGEUL, Claude GRIGNON, suppléants: Jean-Luc LEPROUX, Isabelle GERNOT, Sandra DUNAS, Lydie GOSNET

CCAS: Alain CRUCHET, Didier AUBIER, Amélie DANGEUL, Sandra DUNAS, Isabelle GERNOT, Marie-Thérèse LEROUX, Céline MELLIER, Martine GUILLERME, Anne-Marie DORLEANS, Nathalie LELIEVRE, Muguette LEBRETON, Jeanne VALLEE, Caroline BARBIER

Syndicat eau potable de la région de Dollon: Claude GRIGNON, Jean-Luc LEPROUX, Isabelle GERNOT, Anthony BOBOUL

Sarthe Habitat: Amélie DANGEUL, Didier AUBIER

Communauté de communes du Pays de l'Huisne Sarthoise: Alain CRUCHET, Amélie DANGEUL

Groupe de défense contre les ennemis de la culture: Jean-Luc LEPROUX, Alain CRUCHET

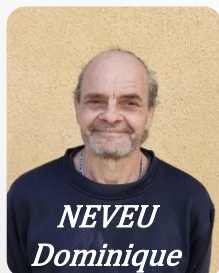
Comité national d'action sociale: Amélie DANGEUL, Gwenaëlle JULIOT

Conseil vie sociale du foyer occupationnel Anais: Gwenaëlle JULIOT, Didier AUBIER

Correspondant défense: Amélie DANGEUL, **Référents: foyer logement:** Didier AUBIER, **sécurité routière:** Jean-Luc LEPROUX, **ATERSAT:** Alain CRUCHET, **ADAP:** Laurent DANGEUL, **Gestion site internet:** Céline Mellier, Anthony BOBOUL

LE PERSONNEL COMMUNAL

Service technique



Service administratif



Personnel résidence Autonomie



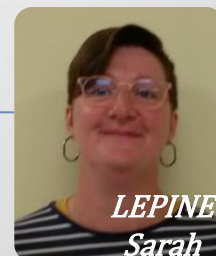
Service scolaire



La cantine



La périscolaire



Les ATSEM



LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE



La participation citoyenne est une démarche partenariale et solidaire consistant à sensibiliser les habitants d'une commune en les associant à la protection de leur environnement.

Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier, ce qui permet de renforcer les liens entre les citoyens, les élus et la gendarmerie.

Il n'a pas de vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie mais complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune et est gratuit.

Nous invitons les personnes intéressées à venir se faire connaître en Mairie.

**France
services**

Quatre antennes France services sur le territoire

Toutes les personnes souhaitant être aidées pour déclarer leurs revenus, demander une aide au logement, préparer leur retraite, faire face à un litige... peuvent rencontrer les conseillères France services. Chacune des 33 communes du territoire est située à moins de 12 minutes en voiture d'une des quatre antennes de l'intercommunalité.

Ces professionnelles répondent aux questions et peuvent accompagner dans les démarches administratives quotidiennes et / ou en ligne. Elles travaillent avec neuf partenaires : La Poste, Pôle emploi, Caisse des allocations familiales, Caisse primaire d'assurance maladie, Caisse d'assurance retraite et de santé au travail, Mutualité sociale agricole, Ministères de l'Intérieur et de la Justice et Direction Départementale des finances publiques (DDFIP). A compter du 1er janvier 2024, deux nouveaux partenaires rejoindront le réseau : l'Agence Nationale de l'Aménagement et de l'Habitat (ANAH) et le Ministère de la transition énergétique.

Les conseillères France services, Gaëtani Fabre, Noëlie Montoire et Aurore Brienne, vous accueillent :

- Tuffé-Val-de-la-Chéronne (Mairie - 2, rue des Noyers)

Lundi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h

- Le Luart (Mairie - 6, rue Roland du Luart)

Mardi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h

- La Chapelle-du-Bois (Bibliothèque - 2, rue de Mamers)

Jeudi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h

- Montmirail (Mairie - 11, place du Château)

Mercredi de 14 h à 17 h

Samedi de 9 h à 12 h

Prise de rendez-vous conseillée.

Contact : 02 59 29 07 48 ou franceservices@huisne-sarchoise.com

huisne-sarchoise.com/cadre-de-vie/france-services.



UN CONSEILLER POUR SE FAMILIARISER AVEC LE NUMÉRIQUE

La familiarisation aux outils et usages du numérique est un service gratuit et accessible à tous.

Un conseiller numérique assure des permanences mensuelles sur chacune des communes de l'Huisne Sarthoise.

Les rendez-vous se déroulent à Théligny et la Chapelle-du-Bois, un mercredi sur deux, ainsi qu'au Luart et à Montmirail, en alternance le vendredi.

Renseignements auprès de sa mairie pour s'inscrire aux ateliers collectifs et prendre des rendez-vous individuels,

Retrouvez l'agenda du conseiller numérique : numerique.perchemeraude.com

SAUV LIFE



www.sauvlife.fr

SAUV Life



Application mobile qui peut sauver des vies...

1

Les secours reçoivent un appel pour un arrêt cardiaque



ils envoient les sapeurs-pompiers et le SAMU puis déclenchent des Citoyens Sauveteurs SAUV life

2



Les Citoyens Sauveteurs géolocalisés à proximité reçoivent une alerte et sont envoyés vers la victime ou vers un défibrillateur.

3



Si nécessaire, les Citoyens Sauveteurs sont guidés par téléphone (visioconférence, explications pour les gestes d'urgence...) jusqu'à l'arrivée des secours

Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play



Secouristes Français
CROIX BLANCHE

stryker



Group
Lafayette



ASSISTANCE
PUBLIQUE



Fondation
CNP ASSURANCES

RENT CAR



INTRAMUROS



Application mobile vous permettant d'être au courant en temps et en heures de ce qui se passe dans votre commune.

Sur l'application, vous retrouverez :

- Des informations sur la commune
- Les coordonnées et les actualités des commerces et associations
- Les coordonnées et actualités des écoles
- Les événements et manifestations

SITE INTERNET

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant les comptes rendus des conseils municipaux et jeunes, les informations importantes, le calendrier des animations de vos associations et commerces, les écoles... <https://le-luart.fr>



COMMISSION CIMETIERE

Une commission cimetière a été créée pour permettre le recensement des tombes en vue de leur relèvement.

Membres: Alain Cruchet, Laurent Dangeul, Nicole Hérault, Marinette Lecureuil, Brigitte Ernest.

RGPD: RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Dans le cadre des missions qui lui incombent, la commune doit collecter des Données à Caractère Personnel concernant ses administrés.

Dans ce cadre, la commune est amenée à partager certaines de ces Données avec d'autres services publics locaux, tels que : Syndicat d'eau, Syndicat d'ordures ménagères, VEOLIA, Communauté de Communes.

Les données concernées nécessaires à ces services sont : Nom, Prénom et Adresse des administrés.

Conformément aux dispositions du Règlement (EU) Général sur la Protection des Données - RGPD, les personnes concernées par les Données à Caractère Personnel collectées doivent être informées de l'usage qui en est fait afin de pouvoir faire valoir leurs droits auprès des responsables que sont la commune et les organismes mentionnés.

« La commune du Luart a mis en place ce dispositif à compter du 1er janvier 2019 conformément à l'obligation réglementaire. »

L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE HELEN KELLER

Site des Bains :

PS-MS : Mme COURANT Marie-Laure

PS-GS : Mme BEZARD Christelle

CP-CE1 : M. LEMEE Yann



Site des Vignes :

CE2-CM2 : Mme DETRAIN Marie

CE2-CM1 : Mme DULOMPONT Jennifer

et Mme PELOIS Justine (un vendredi sur trois et le mardi)

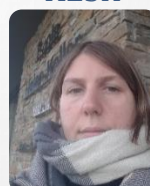
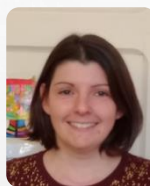
CE1-CM2 : Mme BAUDEUX Hélène et Mme LHERBETTE Margaux (lundi)



Directrice
(déchargée 1 vendredi
sur 3 et le mardi)



Notre
AESH



PFEUFFER
Sophie



Mme PLAIS Sylvie et
Mme COLIN Céline
sont nos ATSEM (photos en p. 4).

Notre école primaire (maternelle et élémentaire) accueille 134 élèves sur les 2 sites.

Nos coordonnées :

18, rue des vignes:02.43.93.44.41

14, rue des Bains : 02.43.93.85.82

Adresse postale : École primaire Helen Keller

18 rue des Vignes 72390 Le Luart

Courriel :ce.0721205u@ac-nantes.fr



Projet de l'école 2023-2024 :

- Les 24 heures de la maternelle :

A l'occasion des 24 heures de la maternelle fin novembre, les parents ont été invités à venir jouer et bouger avec les enfants. Le thème était en effet : « BOUGEONS ENSEMBLE ».

Plusieurs ateliers ont été proposés aux enfants : un parcours d'obstacle en lien avec une œuvre du peintre MATISSE, un parcours pour apprendre à grimper et à ramper, de la danse sur des chansons à geste en allemand, de la danse libre avec et sans objet, de l'initiation au yoga et le jeu coopératif du parachute.



- **Randonnée dans le village du Luart :**

Le vendredi 23 juin au matin : Les élèves de la classe de CE2-CM1 ont découvert le nouveau parcours de randonnée jaune qui traverse le village du LUART. Nous avons mis à peu près 2h15 soit presque 8 kms en partant de l'école pour réaliser le parcours. Les élèves ont bien apprécié cette randonnée, c'était très agréable. Nous remercions les parents qui ont accompagné.

La classe de CP-CE1 a également réalisé une partie du parcours jaune le mardi 4 juillet avant de rejoindre les élèves du site des Bains pour une journée spéciale. Les élèves ont également bien apprécié cette randonnée.

- **Projet danse :**

Après une année de théâtre, l'école poursuit avec un projet danse sur le thème du VOYAGE mené tout au long de l'année de la Petite Section jusqu'au CM2 avec la danseuse professionnelle Pauline BARBOTIN.

Pauline est partie des différentes façons d'aborder ce thème dans chaque classe pour construire un spectacle avec les élèves.

Une représentation a eu lieu à la salle omnisports au mois de juin au cours de laquelle les élèves ont pu montrer à leurs parents leurs créations.

Nous poursuivons les projets culturels avec cette fois-ci une intervenante Musique.

PROJET D ECHANGE SCOLAIRE AVEC L'ALLEMAGNE.

Deux enseignantes de l'équipe ont participé au CONCORDIUM ERASMUS PLUS.

Mme DULOMPONT a pris des cours d'allemand en octobre 2022 à Francfort afin d'acquérir une meilleure maîtrise de la langue pour enseigner aux élèves de CM.

Mme BEZARD a réalisé une semaine d'observation dans une GRUNDSCHULE en août 2023 à Wagenfeld et y a donné des cours d'initiation au français aux élèves allemands. Cette semaine avait pour objectif de découvrir les méthodes pédagogiques innovantes pratiquées dans ce pays et de prendre des contacts pour développer un échange scolaire entre les élèves.



Tarif:

Repas régulier 4€, repas occasionnel 4,6€, repas adulte 7,55€, enfants allergiques apportant leur repas 2,8€.

02,43,93,43,60
(8h 11h / 14h 16h15)
cantine.leluartr@rlan.eu



L'accueil périscolaire, situé dans les anciens locaux de l'école aux 14 rues des bains, est organisé et géré, depuis la rentrée de septembre 2016, par la mairie.

Les horaires restent inchangés, avec l'ouverture des portes dès 7h15 jusqu'à la prise en charge par les professeurs des écoles et de même pour le soir, jusqu'à 18h30, le lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Pour l'année 2023/2024, 52 familles sont inscrites, ce qui représente 64 enfants accueillis de 3 à 11 ans. La moyenne est de 26 enfants le matin et 30 enfants le soir.

Conditions d'inscription :

- Retirer le dossier d'inscription auprès de la directrice ou de l'équipe d'animation.
- Fournir un justificatif du contrat d'assurance périscolaire concernant l'enfant.
- Ramener le dossier et les pièces à joindre auprès de la Directrice ou de l'équipe d'animation pour valider l'inscription selon les places disponible d'accueil.
- Chaque enfant devra se munir d'un gilet jaune personnel pour les déplacements à pied.

Projet pédagogique proposé pour l'année 2023/2024:

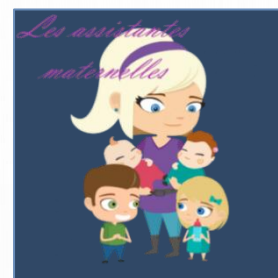
- Concours de dessin sur le thème mandala sera exposé dans votre village.
- Un atelier autour de la lecture d'histoire : en partenariat avec la bibliothèque tout les mardi soir avec une lecture libre ou a voix haute et la possibilité d'emprunter un livre.
- Des activités sportives seront organisées : tournois de baby foot, basket, foot...
- Participer à l'aménagement des locaux et des extérieurs de chaque site.
- Un café des parents sera proposé sur le mois de juin 2024, les enfants participeront à des jeux extérieurs ENFANTS CONTRE PARENTS, d'un café et petits gâteaux confectionnés par les enfants. Un moment de convivialité et de partage.
- Le tri sélectif : nous récupérons les bouchons et les publicités, les journaux... pour participer à la vie de l'école.

Pour plus de renseignement, le projet pédagogique reste à votre disposition à l'accueil périscolaire:

02/43/93/34/21. periscolaire.leluart72390@outlook.fr



LES ASSISTANTES MATERNELLES



BODIN Isabelle: 22 impasse les Haberderies – 02.43.93.97.20
CHOPLIN Séverine: 5, rue des Marcotières – 07.81.35.35.28
GIRARD Claire: 2, impasse des Violettes – 02.43.71.02.78 / 06.23.47.74.45
JEAN Lucie: 1, impasse Agathe – 02.44.53.71.31 / 06.48.29.01.11
LE BOUCHER Sandrine: 10 lotissement Le Champ de la Croix – 02.43.60.00.84 / 06.84.52.73.61
MORIN-GOSNET Stéphanie: 19, impasse des Violettes – 06.74.70.75.71
PIEL Ophélie: 22 ter rue Robert Garnier – 07.71.05.01.43
PRUVOST Geneviève: 2 rue du Midi – 02.43.71.01.20
RICHARD Karen: La Roseraie – 07.78.39.32.39
TURPIN Fabienne: 3, rue des Bains – 02.44.32.51.81

Commune de Bouër:

AMELOT Valérie: 5 rue Pierre
Moreau – 06,49,68,53,01
CONSTANTIN Laurence: 25 rue
des Haberderies – 06.31.09.24.25

LE CENTRE DE LOISIRS

Le Service Enfance Jeunesse, basé à Tuffé, organise les Accueils de Loisirs du mercredi, des petites vacances (sauf Noël), de l'été, des séjours et du Local Jeunes. Ce dernier a vu sa fréquentation augmentée, les accueils sont donc régulièrement complet.

Pour les mercredis les inscriptions se font à la journée ou à la ½ journée et pour celles des vacances elles se font à la semaine.

L'amplitude d'ouverture journalière est de 7h15 à 18h30 pour toutes les périodes de fonctionnement.

Début janvier un portail famille sera mis en place, permettant de faire les inscriptions en ligne tant pour l'administration des dossiers des enfants que pour l'inscription aux différentes activités. Une information plus précise sera faite d'ici la fin de l'année 2023.

Pour plus de renseignements et pour contacter le Service Enfance Jeunesse :

02 43 93 97 60 / 06 71 23 62 14 / servicejeunesse@tuffe.fr



Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les assistant(e)s maternel(le)s.

Les parents peuvent se renseigner sur les différents modes d'accueil pour le jeune enfant et être accompagnés lorsqu'ils ont recours à un(e) assistant(e) maternel(le) ou garde d'enfant à domicile.

Information et accompagnement des familles

Les animatrices, Fabienne Le Meur et Chloé Leroy, reçoivent les familles sur rendez-vous les lundis, mardis, jeudis après-midi et les mercredis matins, dans les Pep's situés au 20, place Saint-Julien à La Ferté-Bernard et au 5, chemin des écoliers à Tuffé-Val-de-la-Chéronne

Soutien des assistants maternels

Les assistant(e)s maternel(les) s'y retrouvent quant à elles pour échanger, être informées et participer aux ateliers « jeux et rencontres » avec les enfants qu'elles accueillent. Ces ateliers sont également itinérants sur plusieurs communes du territoire : Avezé, Cherré-Au, Lamnay, La Chapelle-du-Bois, Saint-Maixent et Sceaux sur-Huisne. Des animations ponctuelles sont aussi proposées : visite de la Chèvre-Rie de Théligny, activités au centre équestre les Mille sources à Saint-Maixent, spectacle au Centre Musical de Roussigny à Saint-Ulphace, animations à la médiathèque-ludothèque de La Ferté-Bernard, expositions au centre culturel de La Laverie, activités aux jardins des amis de l'abbaye de Tuffé, séances d'éveil musical avec une musicienne, ...

Un nouveau service pour les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s : « prêt de matériel de puériculture ». Les professionnel(le)s pourront emprunter, sur une période de 3 mois renouvelable une fois et à titre gratuit, des équipements : chaise haute, lit pliant en bois avec matelas, poussette et siège auto.

Le RPE informe également les personnes intéressées par les métiers de la petite enfance (assistant(e) maternel(le), accompagnant éducatif petite enfance, ...)

Plus de renseignements : 02 43 93 07 07 ou relaispetiteenfance@huisne-sarthoise.com / [huisne-sarthoise.com/petite enfance](http://huisne-sarthoise.com/petite%20enfance)

CONSEIL JEUNES

La commission « jeunes » est actuellement composée de 10 filles et 5 garçons âgés de 10 à 16 ans.

Jade et Laly ont rejoint la commission cette année.

La commission « jeunes », c'est quoi ? Objectifs ?

- Favoriser le lien entre les jeunes habitants du village et la municipalité. Au travers de réunions, ils transmettent les souhaits, les ressentis, les besoins correspondant à leur tranche d'âge.
- Reconnaître et valoriser les jeunes Luartais devant le Conseil Municipal.
- Découvrir le fonctionnement citoyen de la commune et de ses administré(e)s.
- Mener des projets pour améliorer la vie des jeunes et des habitants du village.
- Participer à la vie locale avec les adultes en partageant des événements particuliers (cérémonies, fêtes, ...) organisés notamment par la mairie, les écoles, les associations locales...

Les réunions ont lieu, en général, le mardi ou le mercredi. Nous essayons de faire au mieux en fonction des contraintes scolaires et extrascolaires de chacun. Les jeunes sont toujours très motivés et impliqués dans les projets qu'ils entreprennent.

Les évènements marquants de cette année sont :

- La journée citoyenne avec ramassage de déchets dans la commune qui a eu lieu en avril
- La boîte à livres est installée
- Halloween
- Participation aux différentes commémorations et cérémonies
- Distribution de roses aux résidentes du foyer logement à l'occasion de la fête des grands-mères
- Participation à octobre rose avec un après-midi de sensibilisation au dépistage du cancer du sein animé par Laure Formeaux. Grâce à la vente de crêpes, boissons et vente de porte-clés, 160€ ont été récoltés pour la ligue contre le cancer.
- Journée à Paris avec visite du Sénat et balade en bateau mouche

Les projets à l'étude pour l'année à venir :

- Journée ramassage de déchets. Les jeunes réfléchissent à une thématique pour attirer un grand nombre de participants
- Inauguration du City stade
- Boum
- Halloween
- Récolter des fonds pour une association (l'association n'est pas encore choisie)
- Participation à carnaval

Pour plus de renseignements sur la Commission « jeunes » : commissionjeunesleluart@gmail.com

Halloween



Octobre rose



Journée Citoyenne



Commémoration du 11 novembre



Visite du Sénat



LE SERVICE D'EDUCATION SPÉCIALE ET DE SOINS A DOMICILE (S.E.S.S.A.D) ARPEP PDL L'ENVOI

Le siège administratif du SESSAD l'Envol est situé 1 impasse R. Garnier au Luart depuis le 1er septembre 2017 et y développe une activité auprès de 90 enfants et jeunes sur le territoire Est de la Sarthe, avec des équipes composées de professionnels médico-sociaux qui proposent un accompagnement éducatif, thérapeutique et professionnel.

Les enfants et jeunes sont accompagnés à partir de 3 antennes, le Mans (36), Ecommoy (18), Le Luart (36). Depuis septembre 2021 un nouveau dispositif est en place, le Dispositif d'Auto Régulation (DAR), en partenariat avec un collège et une école primaire du Mans, pouvant accueillir à terme jusqu'à 20 jeunes TSA qui sont accompagnés par deux équipes médicosociales au sein de l'établissement toute la journée, favorisant ainsi une inclusion scolaire maximale.

Pour rappel, le SESSAD a pour vocation de faciliter l'inclusion scolaire, sociale et professionnelle (pour les plus grands, jusqu'à 20 ans), des enfants en situation de handicap, scolarisés soit en milieu ordinaire, soit en classe spécialisée. Sur l'antenne du Luart, Les professionnels éducatifs et thérapeutiques, au nombre de 12, accompagnent aussi les parents de ces enfants selon leurs besoins, et sont en lien avec les enseignants, les services sociaux et les services de soins concernés par les enfants accompagnés.

Les professionnels se déplacent auprès des enfants dans leur école, à leur domicile, les accompagnent éventuellement dans divers lieux de culture, de loisirs et de sport.

Ils reçoivent, les jeunes, également au service, pour des ateliers collectifs autour de thématiques diverses : relaxation, modelage pâte à modeler, jeux d'eau...

Les professionnels du service restent à disposition de tous pour tout renseignement ou échange.

Contact : 02 52 20 20 72 / courriel : sessad-envol@arpep-pdl.fr



RESIDENCE AUTONOMIE



Notre Résidence autonomie est un établissement d'hébergement non médicalisé, qui accueille des personnes âgées valides et autonomes. Elle constitue une formule alternative entre le maintien à domicile et l'accueil en maison de retraite médicalisée.

Elle a pour vocation de faciliter la vie de ses résidents, de vivre en toute indépendance dans un logement privatif et emménagé avec ses propres meubles. Des espaces communs sont dédiés à la vie collective. Nos résidents sont libres de s'absenter à tout moment de la journée, de recevoir chez eux leur famille ou leurs amis.

Cette année, des travaux ont été effectués dans notre Résidence, tous les radiateurs ont été changés, deux logements ont été réhabilités pour l'accessibilité handicap, nos allées extérieures ont également été réaménagées.

Malheureusement en milieu d'année, Mme Colette LECOSSIER nous a quittés. Notre Résidence se compose maintenant de 12 femmes et 4 hommes, la moyenne d'âge est d'environ 76 ans.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Françoise MASSÉ et Mr Christian PERDOUX. Nous accueillons également 2 jeunes travailleurs et 2 résidents du Foyer de Vie ANAÏS.

Dominique, Peggy, Véronique, proposent un éventail d'activités à nos résidents pour répondre à leurs attentes et leurs besoins :

Nous organisons un goûter une fois par mois avec nos résidents, ainsi qu'un repas à thème 2 fois dans l'année où nous convions les membres du CCAS et les familles. Des jeux de sociétés, des activités manuelles et culinaires sont également proposés.

Comme les années passées la Gym Douce/ Prévention des chutes a lieu à la Résidence, les mercredis toutes les deux semaines de 14h30 à 15h30. Il y a également la médiation animale et l'atelier mémoire qui ont lieu une fois par mois.

Nous rappelons que Notre Résidence est munie d'un DAE (Défibrillateur Automatisé Externe), celui-ci se situe dans l'entrée au niveau de l'accueil.

Afin d'enrichir les modes d'informations, la mairie du Luart a mis en place le site IntraMuros. Vous y retrouverez toute l'actualité, les informations pratiques, etc.

Depuis 2017, désormais, pour s'inscrire sur la liste d'attente, et ce, pour tout établissement médico-social, une plate-forme est en ligne :

<https://viatrajectoire.sante-ra.fr>

Ce site permet d'effectuer en ligne les démarches d'entrée en établissement d'hébergement. Ce logiciel est issu du service public, il est gratuit et sécurisé. Un annuaire est proposé afin d'être orienté vers les établissements adaptés à votre situation.

Notre Résidence vous souhaitons une très belle année 2024. Que tous vos vœux se réalisent, que le bonheur accompagne chacun de vos pas.

Dominique, Peggy, Véronique, Gwendoline & Florian

Des résidents du foyer ont été interviewés par Théo Gosnet, membre du Conseil jeune, sur la Seconde Guerre Mondiale.

Lien You Tube: <https://youtu.be/Igz3erqWTC0>

Remerciements à Muguet Lebreton, France David ainsi qu'à Brigitte Cassel pour les permanences effectuées en été 2023.

LA BIBLIOTHEQUE

Connaissez-vous notre bibliothèque ?

Créé depuis 2001, ce service municipal fonctionne grâce à une équipe de bénévoles et à Sarthe Lecture. Nous sommes installés à côté de l'école HELEN KELLER et de l'accueil péri-scolaire. Le prêt des livres est gratuit. Grâce au soutien de la municipalité et de Sarthe Lecture, nous avons toujours l'ambition de satisfaire nos lecteurs par le choix des livres et l'envie de vous faire voyager et assouvir les curiosités d'esprit.

Nous disposons d'un vaste choix d'ouvrages, avec la possibilité de réserver des livres auprès de Sarthe Lecture grâce à la navette mensuelle.

L'équipe de bénévoles conserve son dynamisme en proposant régulièrement des animations ou expositions à thème. Cette année 2023, nous avons mis à l'honneur le 100ème anniversaire des 24h du Mans et la coupe du monde de rugby. La mise en place du nouveau logiciel et du site internet sont en cours de réalisation.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer en 2024, aux heures de permanences :

Mardi de 16h à 17h45 (fermé le mardi pendant les vacances scolaires et les jours fériés)

Mercredi de 10h à 12h

Samedi de 10h à 12h

L'équipe de bénévoles : Angela, Catherine, Jocelyne, Josiane, Justice, Lydie, Marinette, Muguette et Nicole vous souhaitent le meilleur pour 2024.

Bibliothèque : 14 rue des Bains

bib.leluart@gmail.com



Le Foyer de Vie ANAIS du Luart accueille 42 résidents en hébergement permanent, 6 résidents en accueil de jour et possède également une place d'hébergement temporaire afin d'accueillir des jeunes adultes qui veulent expérimenter la vie en foyer de vie.

Les activités proposées sous forme d'ateliers tiennent compte des besoins et des compétences de chacun. Ainsi certains se préparent au travail adapté et font des immersions hebdomadaires en ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) afin d'être confrontés au monde du travail adapté. D'autres résidents sont accompagnés vis-à-vis de leurs troubles psychiques et/ou de la communication. L'objectif principal pour tous étant de maintenir des liens sociaux et de développer des compétences.

De beaux projets ont pris forme et sont venus ponctuer cette année 2023 comme la fête annuelle du Foyer début septembre. Une fête toujours très attendue des résidents qui sont très heureux de se réunir et d'accueillir leur famille. C'est un moment très convivial, très apprécié des familles également. Un transfert a permis à 10 résidents de passer une semaine au bord de mer avec des moments hors du quotidien, des moments très riches en expériences nouvelles.

Depuis peu, 5 résidents ont intégré des appartements individuels dans une résidence Autonomie sur Connerré, deux autres à la résidence autonomie du Luart dont l'un servira de lieu d'expérimentation pour les résidents qui souhaitent se confronter aux apprentissages et compétences nécessaires vers plus d'autonomie.

Cette année, les équipes éducatives ont également fait des demandes de subventions pour financer des séances de médiation animale. Ces séances favorisent le lien, la relation à l'autre afin de maintenir ou favoriser le bien-être physique et psychologique. Le Foyer est très impliqué dans le maintien et le développement des activités autour de la santé et du bien-être corporel avec par exemple la participation à un challenge inter établissements tel que « A ton sport, à ta santé ! » qui s'est déroulé en juin dernier à Paris. Des ateliers de relaxation, d'esthétique et d'estime de soi sont également mis en place ainsi que des ateliers hygiène des mains et hygiène bucco-dentaire sont organisés régulièrement.

Très prochainement, les résidents participeront au Marché de Noël du Mans le 7, 8 et 9 décembre place République afin de vendre différentes réalisations et créations en lien avec leurs ateliers (réalisations en cuir, réalisations de couture, travail du bois, pyrogravure...) et surtout les résidents seront également présents au Marché de Noël du Luart ce 15 décembre en soirée. Au-delà de mettre en valeur les réalisations des résidents, ces événements sont toujours l'occasion de favoriser l'inclusion vers toujours plus de socialisation des personnes en situation de handicap. L'ensemble du Foyer, résidents et équipe d'intervenants éducatifs souhaitent également s'impliquer et participer davantage aux différents projets de la Commune dont peut-être prochainement un café associatif.



L'ensemble des résidents et du personnels vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

22 rues des vignes 72390 LE LUART
02.43.71.16.12

CHRISTOPHE GRUEZ

BOULANGERIE - 19 Place de l'Église 72390 LE LUART



02 43 93 44 56

La Club

Lundi au samedi 7h 13h30/15h30 19h30
Point relais Crédit Mutuel

Claudy's Coiffure



Coiffure Mixte

Spécialiste produits Phyto loreal

tél: 02 43 93 25 74

Mardi au vendredi
9h 12h/14h 19h

11 place de l'église

samedi 8h 16h

Nosilys
Institut

12 place de l'église
72390 LE LUART 09.82.79.48.21



02 43 71 50 36

Ecole de conduite
LUARTAISE

Auto - Moto - Cyclo - Remorque

1 espace des 2 Chênes

72390 Le Luart

n° agrément : E 11 072 04500

Ouverture mercredi 16h 19h30, vendredi 18h
19h30 sur rendez-vous.

Restaurant La Croix Blanche
16 place de l'Eglise Le Luart

<https://la-croix-blanche9.webnode.fr>

Repas de famille,
Pizzas vendredi soir,
Plats à emporter
mercredi midi



02,43,93,44,07
06,20,90,74,66

M royau Stéphane
boucherie charcuterie

jours de marché

matin 8h à 12h30
après-midi 15h à 19h

Mardi la chapelle saint Rémy

Jeudi matin dollon

Jeudi après-midi st maixent

vendredi matin le Breil sur Merize

vendredi après-midi le Luart

samedi matin montfort le gesnois

tel. 0637497750

Les infirmiers

Julie Garnier-Mercier et
Lucie Cerveau souhaitent
informer leurs chers patients
que Sandrine Chéron a
cessé son activité au 1^{er}
septembre 2023. Les soins
infirmiers au cabinet et à
domicile continuent à être
assurés avec l'aide de
Mélanie Collignon.

Permanence au cabinet 12
place de l'église du lundi au
vendredi de 8h30 à 9h sans
rendez-vous et le samedi
sur rendez-vous à la maison
de Santé de Vibraye. Soins
à domicile sur rendez-vous
02.43.93.61.67

Pédicure

Permanence au
Foyer Logement,
1^{er} jeudi de
chaque mois, le
matin, par Me
Hervé Bérangère.
Prendre RDV au
Foyer Logement
06,21,64,07,30

Mr LALLEMAND
Alexandre,
ostéopathe le
mardi au cabinet
des infirmiers, 12
place de l'église.



Miss t'Hair Elodie

*Envie de changer de look ?
Ne vous déplacez plus !
C'est la coiffeuse qui vient à vous.*

Coiffeuse à domicile
06-73-34-70-33



POUR VOTRE ANCIENNE...



Carrosserie HATON
impass des Vignes 72390 Le Luart 06.18.91.76.30

Lundi au vendredi 8h30-12h / 14h-17h30

SÉBASTIEN SOUCHU
MENUISIER / PLAQUISTE

RÉNOVATIONS
INTÉRIEURES / EXTÉRIEURES

06 63 81 60 71
souchuseb72@gmail.com
1 rue du Petit St Jean
72390 Le Luart

ESNAULT
AUTOMOBILES

WWW.ESNAULT-AUTOMOBILES.COM
etienne@esnault-automobiles.fr
ACHAT / VENTE / REPRISE
NEUF & OCCASION

17 ter, rue des Vignes 06.58.66.18.76

AD GARAGE EXPERT
EPINEAU

Tél. : 02 43 71 29 39
Mail : garage.epineau@gmail.com

  GarageEpineau

ZAC RUE DES BAINS
72390 LE LUART

**MÉCANIQUE
CARROSSERIE
DÉPANNAGE**

AD, C'EST SÛR

AP Services
Motoculture - Matériels agricoles - Quincaillerie



OUVERT AUX PARTICULIERS

6 BIS IMPASSE DES VIGNES - 72390 LE LUART
02.52.98.00.08



Pisciculture G.CARDON

Elevage de poissons d'eau douce
ornement et repeuplement

Vendredi 8h30-18h, samedi 8h30-12h ou sur rendez-vous

Grégoire Cardon
le Grand Aulnay
72390 Le Luart

Tel: 02 43 71 10 86
Portable : 06 81 19 53 46
pisciculture.cardon@yahoo.fr
www.pisciculture-cardon.com



Desertica
Paysage et Pépinière

- Terrasse
- Clôture
- Création de jardin
- Maçonnerie paysagère
- Conception de jardin exotique
- Producteur cactus et succulentes

Le Luart 72390
Siret : 922 503 164 00019

06.59.41.60.91
pepiniere.desertica@gmail.com

Mousse synthétique
ALEXANDRE Alain 06.22.78.73.49

Cours d'anglais à domicile
Gary PEARMAN
Professeur d'anglais qualifié et expérimenté
02,43,71,28,73



Tradition & Innovation

Antoine Lelièvre

07 85 60 65 55

contact@tradinova.fr

**Charpente
Couverture
Zinguerie**

La Petite Guittonnière
72390 LE LUART

06 78 03 03 12

02 43 93 53 39

Joël
ROBINAULT



6 GRANDE RUE 72160 TUFFE

06.09.79.30.72

06.23.71.00.96

SARL *Mellier Carrelages*



VENTE & POSE

salle d'exposition
Z.A. route de Courgenard
72320 LAMNAY

Tél. 02 43 71 80 34 - Port. 06 06 78 00 54



Facebook

Particuliers et entreprises, neuf et rénovation

www.carrelage-mellier.com E-mail : contact@mellier-carrelages.com



Impasse de la quellerie
72390 LE LUART

sarl_dangeul@orange.fr
Tél. 02.43.93.97.45



VOTRE CONSTRUCTEUR DE MAISONS

21, rue des Mardelles 72390 LELUART

02 43 93 45 19

www.maisons-lelievre.fr

8h30 12h/ 13h 18h



accueil@maisons-lelievre.fr

**Peinture
intérieur / extérieur
Revêtement
sols et murs
Fresque murale
Décoration
Parquet**



Mayron Bréton
72390 LE LUART
06 43 64 38 53



Emmanuel GAGNIER
Manu Services Luartais

aides aux entreprises
entretien des extérieurs

emmanuel.gagnier@gmail.com

06.37.37.72.37

Cocoon et Coton esthétique à domicile
GROSSARD Camille
Lundi au samedi
06.84.86.62.31

Pierre **À** Feuille

PARTENAIRE DE VOS CREATIONS

www.pierreafeuille.fr

02 43 60 02 69

ZA Val Activ, 72160

Sceaux-sur-Huisne



SERVICE LIVRAISON*



ORBELLO
GRANULATS

ORBELLO GRANULATS MAINE
EXPLOITATION D'UNE CARRIÈRE
Au lieu-dit «la Butte de BOÛER»
communes de BOÛER et LE LUART (72)

Tél : 02 43 71 71 16

Fax : 02 43 71 71 36

DDDHS

Désinsectisation Dératisation Désinfection
Hygiène Service

La maison rouge

72320 MONTMIRAIL

02 43 71 73 11 - 06 81 17 62 45



BOIS ENERGIE DU MAINE

Votre fournisseur privilégié en bois déchiqueté

Anthony DANGEUL

06.45.99.06.81 - logistique.bem@gmail.com

Bois énergie - paillage - litière

Prestations (abattage, broyage, évacuation)

72 avenue Olivier Messiaen - Immeuble Belle Ile
72000 LE MANS

www.bois-energie-du-maine.com

SARL

T.T.M.
PLANTATIONS

Plantations
Dégagements manuels
Élagage
Inventaires
Marquage
Conseils

La Ciseriaie - 72320 Montmirail

07 57 09 37 33 - 06 17 97 00 18
ttmlplantations@gmail.com

Terrassement M.S
MICKAEL SIMON

- Aménagement extérieur
- Terrassement
- Assainissement
- Pose de clôture
- Location avec chauffeur

06.37.33.18.94

72160 Connerré

Des dragons du Soleil Levant

Élevage Akita Inu

06 48 05 38 96

Philippe BRICHET-CAFFO
philippebrichet@orange.fr

www.akitainujapon.fr

Concept' rénovation

4, ter rue du midi

06.50.92.85.51 / 09.81.39.29.80

conceptrenovation72@gmail.com

Office Notarial

Maître MULOT-VERGNE Annabelle
15 impasse des Violettes Le Luart

02.43.93.47.08 / 02.43.71.16.84

office.mulot@notaires.fr

Coiffeuse à domicile

RAVAUD Katell

Lundi au samedi sur rendez-vous

06.30.85.07.31

L'AMICALE DE L'ÉCOLE



L'amicale de l'école est composée de parents d'élèves qui donnent de leur temps

bénévolement. L'amicale organise des événements tout au long de l'année scolaire :

soirée dansante, vente d'objets et de gâteaux ainsi que la kermesse prévue le 29 Juin 2024.

Tous les bénéfices servent à financer les projets scolaires, les sorties, l'achat de nouvelles fournitures ... pour les enfants.

C'est pour cela que l'amicale a besoin de bénévoles et de la participation des parents d'élèves afin de réussir chaque action. N'hésitez pas à rejoindre les membres de l'amicale pour apporter votre aide et des idées.

L'amicale tient à remercier toutes les personnes ayant apporté leur aide lors des manifestations : les bénévoles, les parents d'élèves, la mairie, les commerçants, les enseignants.



Amicale de l'école du Luart

Notre objectif ? Mettre en place des actions afin de récolter des fonds pour financer les activités de l'école (sorties, matériel,...). Rejoignez-nous !



Jessica Guiton

Présidente



Maryne Guillou

Vice-Présidente



Anne-Sophie Mercier

Secrétaire



Emilie Franchet

Secrétaire Adjointe



Marion Benci

Trésorière



Séverine Orioux

Trésorière Adjointe



Emilie Cormier

Membre



Jérôme Grenèche

Membre



Maëva Renaudin

Membre



Audrey Goupil

Membre



Romain Derouin

Membre



Delphine Delannoy

Membre



Claire Delattre

Membre



Céline Mellier

Membre



Claire Legros

Membre



Aurélie Derouineau

Membre



Elodie Rousseau

Membre



Jessica Jamois

Membre



Amicaledu Luart

Pour nous contacter : amicaleduluart@gmail.com

Ou par téléphone au 06.46.39.63.13 (Jessica Guiton)



Fondée en 1992 et reconnue d'utilité publique depuis 1996, l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA) regroupe des familles qui se mobilisent pour vaincre ces maladies génétiques rares qui détruisent la myéline (la gaine des nerfs) du système nerveux central.

LA JLD



C'est avec un grand plaisir que la JLD participe une nouvelle fois à l'élaboration de ce bulletin.

Pour ceux qui ne nous connaissent pas, la JLD a été créée le 17 janvier 2016 par un groupe d'amis dont la particularité est la course de voitures à pédales. Notre association est composée d'une quinzaine de bénévoles de tout âge.

Voici la composition de son bureau

Président : Ludovic DANGEUL

Vice-président : Dominique GOSNET

Secrétaire : Olivier BOIRON

Secrétaire adjoint : Olivier DANGEUL

Trésorier : Denis DANGEUL

Trésorier adjoint : Laurent DANGEUL

Membres : Thomas DANGEUL, Fanny DANGEUL et Charly BOIRON



En 2023, notre premier équipage, principalement composé de pilotes expérimentés, avait décidé de transformer sa voiture en un gland, accessoire indispensable de notre écureuil Scrat dans l'âge de glace, alors que notre seconde équipe, composée de jeunes, avait métamorphosé leur bolide en un super héros de la fiction Avengers.

Au cours de l'année, nous avons participé à deux grands évènements. Tout d'abord, au mois de juin, nos deux véhicules empruntaient les routes de Vibraye pour courir sa traditionnelle course folle de voitures à pédales. Mais malgré des voitures résistantes et des pilotes surentraînés, nos classements ne furent pas exceptionnels.

Puis, au mois de juillet, nous organisons une démonstration de voitures au cours du vide grenier du Luart. Comme l'année dernière, le show fut au rendez-vous et les spectateurs enthousiastes. Cette journée, sous le signe de la rigolade, était une nouvelle fois une réussite pour notre association.

En 2024, notre association sera une nouvelle fois motivée pour construire ses voitures à pédales et assurer le spectacle.

Alors, si vous avez envie de distraction, venez nous encourager lors de nos nouvelles sorties. Vous ne serez pas déçus.

Notre association tient à remercier tous ses bénévoles, ses sponsors et la commune du Luart pour leurs différentes aides apportées au cours de l'année.

Ludovic DANGEUL, président de la JLD

COURS DE ZUMBA

Cours de zumba le mardi derrière la salle omnisport. Pour plus de renseignements:

<https://www.zumba.com/fr-FR/profile/amandine-pannier/80096>



USL TENNIS

Chers membres et amis du club de tennis de L'USLT.

C'est avec enthousiasme que nous vous présentons l'édito de l'année 2023 /2024 pour notre section tennis. L'année précédente a été marquée par des défis et des réussites, et nous sommes fiers de partager ces moments forts avec vous.

Nous avons remporté le championnat hiver 2023 et nous assure une montée en 2e division, cela a été un véritable accomplissement pour notre équipe. Nos joueurs et joueuses ont fait preuve d'une indubitable émulation pour ce hisser à ce niveau.

Au printemps, notre équipe s'est maintenue en 2e division avec brio. Les matchs étaient intenses, et nos joueurs ont fait preuve d'esprit d'équipe .

Le Tournoi de septembre a été une réussite incontestable. Cet événement annuel a permis d'attirer un nombre de participants en progression dans une atmosphère conviviale. Nous tenons à remercier tous les joueurs, ainsi que les bénévoles et supporters qui ont contribué au succès de ce tournoi.

Nous sommes ravis de constater une hausse significative du nombre d'adhérents au sein de notre club. Cette croissance témoigne de l'attrait continu du tennis dans notre communauté et de l'ambiance partagée.

Enfin, nous sommes heureux d'annoncer notre partenariat avec l'IME de Thorigné sur Dué pour le tennis adapté. Cette initiative vise à promouvoir l'inclusion et offrir à tous la possibilité de découvrir les joies du tennis.

La saison 2023 / 2024 promet d'être remplie d'activités passionnantes, d'entraînements intensifs, de compétitions acharnées, et de moments de convivialité. Nous vous invitons à venir assister à nos entraînements des lundis et mardis et à vous immerger dans l'ambiance chaleureuse de notre club. Sans oublier notre soirée animation qui aura lieu le 3 février 2024.

En conclusion, notre club de tennis continue de grandir et d'évoluer grâce à l'engagement de ses membres, à la générosité de ses sponsors, au soutien de la municipalité et du conseil départemental . Nous sommes impatients de vivre cette nouvelle saison à vos côtés et de partager notre passion pour le tennis.

Nous tenons à remercier chaleureusement nos partenaires pour leur soutien continu :

Mairie du Luart, Conseil départemental, Boulangerie Gruez, Claudy's Coiffure, Bureau de Tabac, Dangeul Maçonnerie, Garage Epineau, Esnault Automobiles, CocciMarket, EARL Corbin Collignon, Intersport, Chateau de la Mingerie.

Restons unis, déterminés et passionnés, car ensemble, nous continuerons à écrire l'histoire de notre club de tennis en 2024.

Composition du bureau:

Président ; Eric GUITIERE

Vice Présidente : Angela PEARMAN

Trésorier : Cyril RENAULT

Secrétaire : David COURTOIS

Membres : Julien LEGENDRE, Jeremy MERCIER, Eddy ETIENNE, Baptiste SAUSSEREAU



Contact: 07 69 32 24 50 contact.usltennis@gmail.com



LE TIR A L'ARC



Le tir à l'arc est un sport de précision et de concentration dans lequel les compétiteurs tentent de tirer leurs flèches au centre d'une cible avec leur arc. Historiquement, le tir à l'arc a été utilisé pour la chasse et le combat. Aujourd'hui, son utilisation principale est celle d'une activité sportive qui se pratique aussi bien en loisir qu'en compétition, en extérieur ou en salle. Le matériel de tir (l'arc) est adapté en fonction des capacités de l'archer.

Notre club compte à ce jour une trentaine d'adhérents dont 10 archers Sport adapté. Le Tir à l'Arc est un sport pour tous.

Au cours de cette année, nos 5 compétiteurs et compétitrices se sont distingués dans les différents championnats Départementaux, Régionaux et France. Nous avons 4 archers d'inscrits au régional, nous avons fait 4 podiums : 3 médailles d'or (Orieux Alexis, Etienne Muriel et Vignon Edith) et une de bronze (Guérin Jérôme) et au Championnat de France extérieur : 1 médaille de bronze (Vignon Edith).

Félicitations à vous et merci d'avoir représenté le club.

Vous êtes nombreux chaque année à découvrir le Tir à l'Arc, cette discipline peu médiatisée.

Si vous voulez franchir la porte de notre club, voici nos horaires d'entraînements :

Le mercredi 10h à 11 h30 (réservé aux archers en sport adapté)
Le jeudi 17h à 19h et 20h à 22h (sous réserve. Réservé aux adultes)
Le vendredi 17h à 19h
Le samedi 14h à 16h

Le club inclut le prêt de matériel.



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

▪ Mme Orieux Anne-Marie (Présidente) : Tel : 06. 77. 81. 56. 49 annemarieaa72@orange.fr

Un grand Merci aux bénévoles, à nos adhérents qui œuvrent toute l'année au sein du club ainsi qu'à la municipalité pour l'entretien de notre pas de tir extérieur...



Présidente : Mme Orieux Anne-Marie
Président adjoint : M Barray Patrick
Secrétaire : M Ouvray Xavier
Secrétaire adjointe : Mme Guérin Laëtitia
Trésorier : M Renaud Cyril
Trésorière adjointe : Mme Vignon Edith



Le Bureau et l'ensemble des archers
vous souhaitent leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2024



LE LUART'ANIM

Suite à la volonté de certains de ses habitants, un comité des fêtes, LE LUART'ANIM, a vu le jour en mai 2022, et cette équipe pleine de bonne volonté a réalisé ses 1ers évènements avec succès.

(Bourses aux vêtements, Bourse aux jouets, Fête de la musique, Soirée Halloween (Patate à la crème), Marché de Noël Carnaval...).

LE LUART'ANIM souhaite remercier vivement tous les bénévoles présents qui ont participé aux divers évènements. N'oublions pas de préciser qu'une équipe, même volontaire, a besoin de bénévoles et de soutien pour continuer cette aventure qui ne fait que commencer ! 😊

Le bureau se compose de :

Mr Destholières John-William (Président) – Tel : 06 20 90 17 49

Mr Lejeune Daniel (Vice-Président) – Tel : 06.27.12.42.65

Mme Benci Marion (Trésorière) – Tel : 06.61.56.73.66

Mr Dangeul Thomas (Vice-Trésorier) – Tel : 06.06.94.67.38

Mme Lesieux Ingrid (Secrétaire) – Tel : 07.83.37.74.08

Mme Lardon Aurélie (Vice-Secrétaire) – Tel : 06.75.20.75.14

Les dates à retenir pour 2024 :

17 février – Carnaval

Pour le bonheur des petits et des grands, défilé déguisé, vente de crêpe sur le char ambulant et mise à feu de Mr Carnaval.

Nous recherchons des bénévoles, des idées, du matériel pour rénover les chars, qui tiennent tant à cœur à notre village Le Luart.

23 mars – St Patrick à la Salle des Fêtes du Luart

En réflexion de proposer une soirée détente avec dégustation de bières et de planche charcutière.

21 juin – Fête de la musique

Soirée avec divers artistes, un bon moment de rassemblement convivial au sein de notre village !

02 novembre – Soirée Halloween à la salle des Fêtes de le Luart

Rigolade assurée, déguisements, décoration... et repas avec que des produits locaux ! Patate à la crème, charcuterie... et surtout tout cela à budget abordable pour Tous 😊

24 novembre – Bourse aux jouets à la salle des Fêtes de Le Luart

Penser à renouveler vos placards et leur donner une seconde vie !

13 décembre – Marché de Noël dans le centre bourg de le Luart

Arrivée « surprise » du Père Noël, exposants et son vin chaud !

Des surprises 😊 peuvent toujours être au RDV pour étoffer notre calendrier d'activités !

L'objectif du LUART'ANIM est de maintenir CES BONS MOMENTS DE PARTAGE, DE LA CONVIVIALITE POUR SES HABITANTS, ET UN VILLAGE DYNAMIQUE !

Votre équipe Le Luart'Anim

GÉNÉRATION MOUVEMENT

Présidentes d'honneurs :

Président :

Vice- président :

Trésorière :

Trésorière adjointe et
responsable « SAGA » :

Secrétaire :

Membres :

Mme Marie-Thérèse LEROUX

Mme Jacqueline ROUAULT

Raymond GUY

André DAVID

Solange RICHARD

France DAVID

Raymond GUY

Monique LIGOREAU, Yves LINAIS, Raymond LINAIS, Philippe
CAILLEAU, Brigitte CASTEL.



Voilà, 2023 est à son terme avec plus ou moins de bonheur et la disparition de l'un de nos membres actifs, je veux parler de Marie-Françoise GUY, paix à son âme.

Avec pour Générations Mouvement, des activités, concours de belote, pétanques repas, voyages, marches dont la marche pour ELA plus ou moins bien réussies en terme de participations, mais ce sera mieux en 2024.

Le tout dans la convivialité.

En ce qui concerne nos adhérents, Générations Mouvement reste au même niveau d'adhésion que les autres années.

Nous souhaitons pour les années à venir avoir de nouveaux compagnons de voyage qui amènent des idées nouvelles et prennent les rênes du club.

Générations Mouvement remercie toute l'équipe pour son implication et tous les commerçants, la mairie et autres personnes pour leur aide et gestes de sympathie vis-à-vis du club du Luart – Bouër.

Que l'année 2024 avec vous apporte bonheur, joie et plein de bonnes choses, de nouveaux membres et des idées nouvelles

L'ENSEMBLE PAROISSIAL

Presbytère de Connerre : 3 rue de la Gare – 02 43 89 00 43
paroisses.connerre@sartheccatholique.fr



Des nouvelles de la paroisse

AVANCER ENSEMBLE PAS A PAS !

Le chemin de la vie paroissiale, comme nos chemins de vie personnelle ou de groupes, est fait de joie et de difficultés, d'avancées et de déceptions.

Mais à travers tout cela, dans la foi, nous croyons que Dieu nous conduit et nous accompagne.

La messe est le moment privilégié pour se le redire, personnellement et en communauté. C'est pour cela que le nouvel évêque du Mans, Mgr Jean-Pierre Vuillemin, invite tous les chrétiens à se redire la beauté fondamentale de la liturgie de nos messes. Bien souvent, nous sommes attirés par la forme (les chants, les décors, l'ambiance) mais au-delà, il nous faut regarder ce qui est là, donné, présent : Jésus lui-même.... il en est ainsi de nos vies : voir plus loin que le bout de son nez, lever la tête du guidon, cueillir les petites merveilles de chaque jour.

Au Luart, nous avons la chance que l'église soit ouverte chaque jour (merci aux bénévoles qui assurent ce service discret). Alors chacun peut s'arrêter dans cette église pour reprendre conscience de la présence de Jésus (la petite lumière rouge au tabernacle en est un petit signe) et prendre le temps de déposer ses soucis et ses prières.

La messe sera célébrée le dimanche 4 février à 10h30 et le mercredi 14 août à 18h30

Des baptêmes aussi seront célébrés au Luart (à la demande des familles, selon le calendrier paroissial). Bien sûr, des sépultures nous rassembleront pour accompagner les défunts vers leur demeure céleste et nous soutenir dans l'espérance que Dieu nous accompagne dès maintenant et pour l'éternité ! (merci aux membres de l'équipe d'accompagnement des familles en deuil pour le beau service rendu).

à bientôt

Abbé François Bailly
presbytère de Connerre, 3 rue de la gare
02 43 89 00 43
paroisses.connerre@sartheccatholique.fr



USL FOOTBALL

Composition du bureau:

Président d'honneur: M. Roland Du Luart et M. Alain CRUCHET

Président: Olivier EVEILLEAU

Vice présidents: M. Allan BOUGOUIN, M. Jean-Luc EPINEAU

Secrétaire: M. Michel BEALAY

Secrétaire adjoint: M. Flavien RENARD

Trésorier: M. Alain GUITON

Trésorier adjoint: M. Jean-François FISSOT

Membres licenciés:

Jean-Pierre BOIS, Sylvain DODIN,
Jérôme GRENECHE, Claude GUITON,
Daniel PIGAULT, Christian MARY,
GOUHIER Isabelle, BEALAY Annie.

Le président Mr Eveilleau Olivier est satisfait de repartir avec deux équipes de seniors et avec l'entente Lombron, Dollon, Thorigné. Actuellement nous avons 97 licenciés au sein du club. Celui-ci peut toujours compter sur notre arbitre David Mitton qui est présent depuis 2012 dans le club. Nous tenons à remercier Mr le Maire Alain Cruchet et son équipe respective pour leur dévouement aux associations sportives, pour le soutien financier et leur matériel apporté par les employés municipaux de la commune.

Merci également aux commerçants, artisans et sponsors.

Notre ambition reste favorable au football pour les petits et les grands et que cela reste convivial et familial.

Responsables de chaque niveau :

U7 Dodin Sylvain

U 11 Bouguin Allan

U15 Saillout David

Senior B Epineau Jean-luc

U 9 Flechard Sandra

U 13 Jouisse Anthony

Senior A Renard Flavien

Foot à 7 Bobet Christopher

L'ensemble des dirigeants, joueurs, supporters et bénévoles souhaitent une bonne saison 2023/2024. Ainsi que la santé et la réussite de vos activités vous accompagnent.

Monsieur le Président Monsieur
Eveilleau Olivier

USL – COMITÉ DIRECTEUR

Cette année, les fêtes Pascales ont été une réussite. Le samedi LOTO, salle pleine. Le dimanche environ 200 exposants sous un magnifique soleil. Et le lundi, 75 coureurs étaient présents par contre avec un crachin. Chapeauté par le VSF et le tout organisé par 75 bénévoles de 13 à 78ans et tout ceci dans une très bonne ambiance, espérons que cela continuera pour les années à venir.

Je tiens à remercier tous les bénévoles, Artisans, Sponsors, La CUMA, la Mairie pour le prêt du matériel et des dons.

Le dimanche 23 juillet, nous avons de nouveau organisé notre deuxième vide grenier. Cette année la pluie a fait son apparition ; 50% des réservations ont été annulées. Par contre l'après-midi le soleil était de retour ce qui a permis d'avoir beaucoup de spectateurs à la démonstration de courses de voitures à pédales Route de Bouër. L'année dernière, j'ai lancé un cri d'appel aux adultes afin d'étoffer le bureau des associations sportives et autres. Je constate que ce sont toujours les mêmes. Mais en revanche cette année il y a eu beaucoup plus de jeunes qui se sont inscrits dans diverses disciplines. Alors parents essayons de se projeter dans leur milieu parce que les instances départementales et fédérales nous en demandent de plus en plus.

Pour l'année prochaine, le lundi de Pâques 1er avril il y aura 2 nouvelles courses cyclistes. En lever de rideau, des séniors, U15 minimes ; U17 cadets. Financés par le VSFertois et le Comité Directeur. (Parce qu'il n'y a plus de courses pour ces jeunes le week-end de Pâques en Sarthe)

Au nom du Comité Directeur de l'USL et moi-même nous nous présentons tous nos meilleurs vœux ainsi qu'une parfaite santé pour 2024.

Monsieur Guiton Alain

LE PRESIDENT

07 88 56 35 96

LA CUMA DES 5 CHARMES

La CUMA des CINQ CHARMES détient différents types de matériels agricoles pour accompagner les exploitations dans leurs travaux. Elle soutient également l'installation des jeunes agricultrices et agriculteurs.

La Cuma emploie cinq salariés permanents , qui entretiennent et conduisent le matériel, une secrétaire comptable et un apprentis.

Le conseil d'administration:

Président : Ravaud Pascal

Vice-président: Letourneau Yvan

Trésorière : Gervais Isabelle

Vice-trésorière : Grouas Marine

Secrétaire: Cany Denis

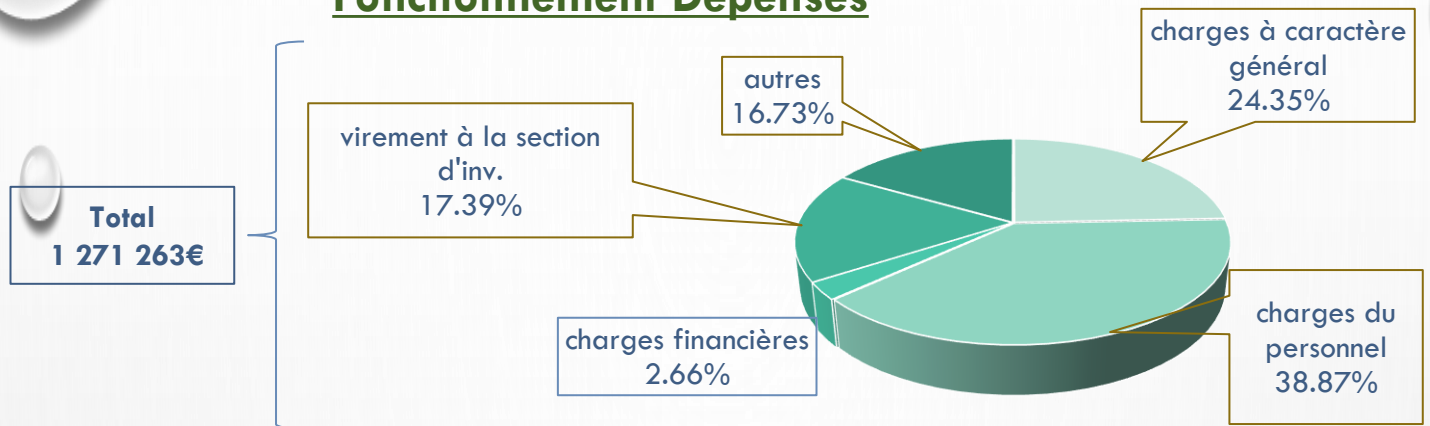


Membres du conseil d'administration: Ciron Eric, Cochard Guillaume, Lemerrier Erwan, Gaignier Pascal, Guerineau Dominique, Lemarier Etienne, Pasquier Franck, Thomelin François, Vadé Mickael, Véron Mickael.

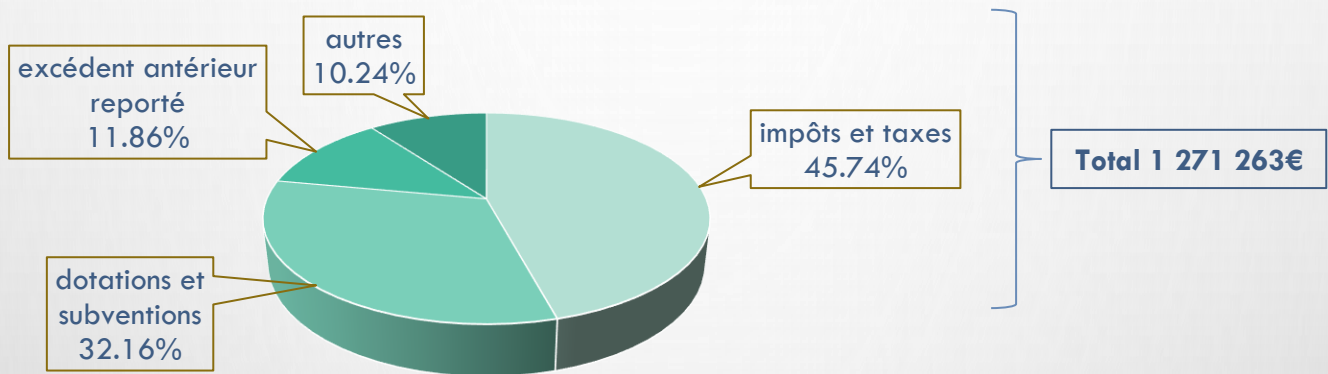
BUDGET PRIMITIF 2023

Section de fonctionnement (en milliers d'euros)

Fonctionnement Dépenses

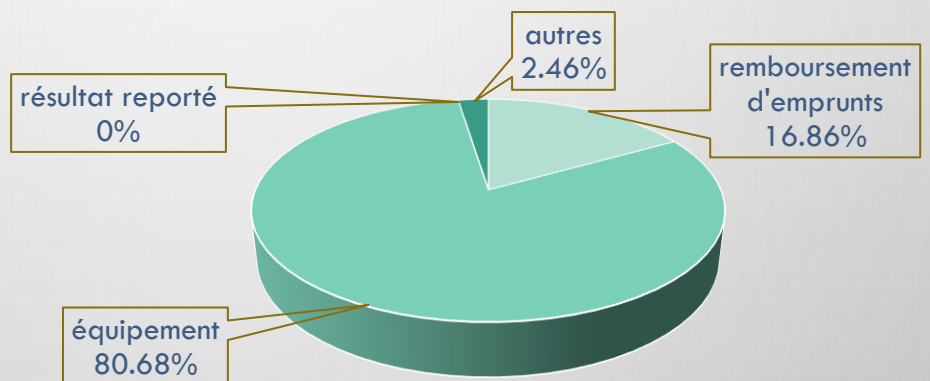


Fonctionnement Recettes

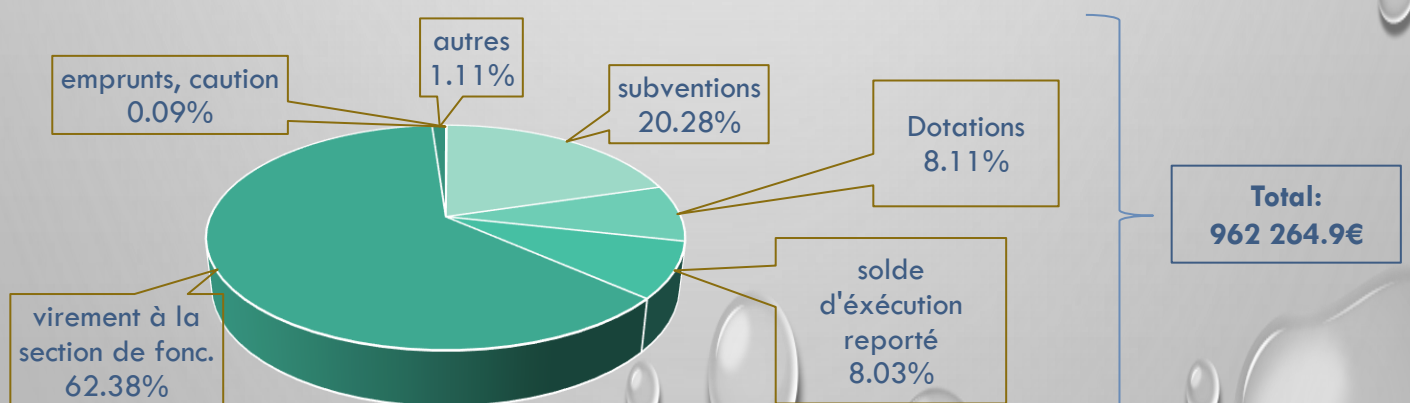


Investissement dépenses

Total 962 264.9€



Investissement recettes



BILAN CANTINE 2022

DÉPENSES		RECETTES	
TOTAL	108082,17 €	TOTAL	55108,12 €

RESTE À LA CHARGE DE LA COMMUNE : 52.974,05 €

BILAN CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2022

DÉPENSES		RECETTES	
TOTAL	62022,98 €	TOTAL	33137,32 €

RESTE À LA CHARGE DE LA COMMUNE : 28885,66 €

SUBVENTIONS MUNICIPALES 2023

C.C.A.S. + C.C.A.S. FOYER LOGEMENT	43.153 €	TOTAL 63.781,16 €
Comice Agricole	150€	
C.C.J.A. (Centre Cantonal Jeunes Agriculteurs)	80€	
U.S.L. Football	1.200 €	
Club Tennis	600 €	
Comité Directeur USL LE LUART	600 €	
Section Tir à l'Arc LE LUART	510 €	
Amicale Ecole du Luart	425 €	
Génération Mouvement Le Luart-Bouër	150 €	
Association Le Luart'Anim	300 €	
Association JLD	200€	
Association Maires de France + Maires et Adjointes Sarthe	431,57 €	
C.E.S. Connerré (coopérative)	170 €	
Collège Notre-Dame – La Ferté-Bernard	95 €	
Foyer Socio-Educatif Collège Georges Desnos	45 €	
MLDL Lycée Robert Garnier	100 €	
MFR Bernay-en-Champagne	15 €	
MFR La Gautellerie	15 €	
CCI Le Mans Sarthe	90 €	
Association aide à domicile Secteur Vibraye	30 €	
Prévention routière	50 €	
Comité National d'Action Sociale	2.756 €	
Réseau Aide Spécialisé	355 €	
Fondation du Patrimoine	120 €	
SARTH'72	150 €	
Restos du Cœur	50 €	
Accueil de loisirs Tuffé Val de la Chéronne	10.826,22 €	
CCAS Tuffé (Banque alimentaire campagne 2021-2022)	393,37 €	
Association « Le Panier Solid'R (participation de 0,40 €/habitant)	721€	

LA RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

	2023			2022		
	Bases d'imposition notifiées par l'administration	Taux de la commune	Produit (1)	Taux moyen départemental	Taux moyen national	Taux de la commune
Taxe d'habitation	Compte tenu de la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les locaux à compter de 2020, la compensation du produit prévisionnel est de 245 407 €					
Foncier bâti	967.896	37,09 %	386.107	45.86 %	38.28 %	37.09 %
Foncier non-bâti	70.518	24,83 %	75.500	39.66 %	50.44 %	24,83 %
Cotisation foncière des entreprises	Désormais, cet impôt est prélevé par la Communauté de Communes et reversé mensuellement à la Commune					

(1) soit 426.002 € de contributions directes payées par le contribuable du LUART.

RÉALISATIONS 2023

MAIRIE :

- Armoire d'occasion pour le secrétariat 228,00 €
- Banque d'accueil d'occasion 304,42 €
- Mise à niveau du parc informatique (nouveau serveur) 4.358,13 €
- Licence Microsoft Office 392,40 €
- Transfert logiciels métiers sur le nouveau serveur 1.228,80 €
- Batterie Lithium défibrillateur 320,40 €

ACCUEIL PERISCOLAIRE :

- Réfrigérateur d'occasion 100,00 €

CANTINE :

- Lave-linge 469,98 €

ECOLES: Site 18 rue des Vignes

- Photocopieur numérique couleur 1.620,00 €

SALLE DES FETES :

- Rachat équipement audiovisuel 281,05 €
- Mise en place Centrale Incendie et remplacement blocs secours 3.572,40 €

MAISON FRANCE SERVICES :

- Travaux d'aménagement et de peinture 5.372,04 €
- Mobilier 1.238,01 €
- Installation fibre 755,64 €

Cette opération a bénéficié d'une Dotation de Soutien à l'Investissement Local de 2000 €.

TERRAINS ET BATIMENTS :

- Achat ancienne annexe notariale + frais d'agence et notariés	45.603,43 €
- Achat terrain « Le Pré de la Vallée » + frais notariés	2.619,34 €
- Diagnostic Amiante avant démolition ancienne annexe notariale	1.298,00 €
- Enlèvement déchets amiante	500,40 €
- Démolition ancienne annexe notariale	12.534,36 €
- Frais de bornage Terrain Cts Rossignol	898,80 €
- Acquisition des bâtiments et terrains de l'ex IME + travaux de démolition	257.336,39 €
Dont une partie a été revendue à Mr GUIBERT Arnaud et Mme MELLIER Céline pour	55.000 €
- Frais de bornage ventes A. GUIBERT, C. MELLIER et Sarthe Habitat	2.631,60 €
- Travaux en régie du nouveau local des infirmières et pose d'appliques	2.550,43 €

Le montant des travaux d'aménagement des extérieurs et la création de l'arboretum ainsi que les subventions obtenues vous seront communiqués dans le prochain bulletin municipal.

AUTRES INSTALLATIONS OU REALISATIONS :

- Agencements et espaces paysagers	1.714,25 €
------------------------------------	------------

CITY STADE :

116.802 €

Cette construction va bénéficier d'une aide de l'Agence Nationale du Sport de 37.398 €

VOIRIE 2023 :

- Aménagement de l'arrêt de bus avec mise en accessibilité rue Roland du Luart	23.706 €
--	----------

Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 13.828,50 € par la Région et de 1975 € au titre des Fonds de Concours Communautaires

- Pluvial rue de Carême Prenant	8.886 €
- Remplacement Poteaux incendie Rue Roland du Luart et Place de l'Eglise	6.216,51 €
- Assainissement chemin des Mardelles	1.180,80 €

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES RUES DES VIGNES ET DU MIDI :

Le montant de ces travaux ainsi que les aides obtenues vous seront communiqués dans le prochain bulletin municipal.

ASSAINISSEMENT :

Le montant des travaux de réhabilitation des réseaux eaux usées rues Roland du Luart et des Bains s'élèvent à 627.578,25 € HT et ont bénéficié d'une Dotation de Soutien à l'Investissement Local de 92.461 € et d'un Fonds de concours communautaire de 12.500 €.

MAISONS ET FERMETTES FLEURIES

Comme chaque année, nous effectuons la visite des maisons et fermettes fleuries qui s'est déroulée le 11 juillet 2023 en présence de Mr le maire Cruchet Alain et Mme Gouhier Isabelle.

Nous remercions les personnes qui ont participé cette année au concours mais nous tenons aussi à féliciter les habitants du village qui ne participent pas, qui réalisent des ornements de leurs habitations avec des vivaces et plantes variées.

Maisons fleuries :

1er prix ; Mr et Mme AVICE Marcel et Genevieve

2ème prix ; Mr SIERRA Marc et Mme MESMET Evelyne

3ème prix : Mme LEGRET Isabelle

4ème prix ; Mme RICHARD Solange

Fermettes fleuries :

Mme AUBERT-TEIXEIRA Isabelle

Mr et Mme VILFOUR Jean-Pierre



Résultats pour les paysages de nos villes et villages fleuris concernant les bâtiments municipaux.

La remise des prix s'est effectuée à la salle des fêtes de Téloché le 9 novembre 2023. La commune a reçu la distinction "Encouragements du jury".

Nous félicitons le travail de nos agents communaux.

REPAS DU 11 NOVEMBRE



DÉMOGRAPHIE 2023

Au 1er janvier 2023, le chiffre de population pris en compte par l'INSEE est de 1451 habitants pour notre Commune. Conformément à la réglementation en vigueur (Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et libertés » modifiée et Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, dit Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD), les naissances, mariages et décès publiés ci-dessous ont reçu l'autorisation écrite des familles.

PITTMAN Teariiha
FOUILLEUX Alix
NEVOUET Lisa
CRENIER Louise
DESGRANGES Malo
COME Sacha

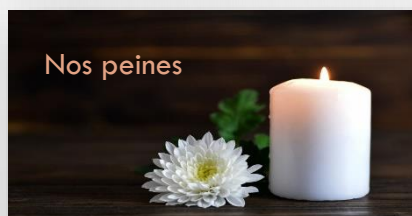
né le 06/03/2023
née le 28/06/2023
née le 15/09/2023
née le 19/09/2023
né le 22/09/2023
né le 29/10/2023



Naissances

Louis AVICE
Maurice PENNETIER
Marie-Françoise GUY née KERLEAU
Mathilde PLAIS
Annie COCHARD née COURTIN
Lucien FONTAINE
Viviane BLANCHARD née GRÉGOIRE

décédé le 19/12/2022
décédé le 05/01/2023
décédée le 02/05/2023
décédée le 17/05/2023
décédée le 26/06/2023
décédé le 28/06/2023
décédée le 09/09/2023



Nos peines

Pascal CRUCHET et Eloïse BROSSE
Anthony GOUPIL et Audrey CHÉREAU
Cyril LEPETIT et Virginie GARREAU

le 11/08/2023
le 09/09/2023
le 09/09/2023



Mariages

*Bienvenue aux nouveaux habitants qui se sont présentés en mairie
Mesdames, messieurs*

Gwenvaël KERNEIS
Kristopher DUTRANNOY et Amandine ROYAU
Olivier PETIT et Jennifer ORIEUX
Clément GYPTEAU et Amélie PASQUIER
Mickaël TIREAU et Fanny BRACHET
Irène RENÉ
Julie CHARON
Damien CRUCHET et Clémence BOURGINE
Wilfried WENTS et Aurélie RICHARD
François et Isabelle ROULEAU
Elodie BARRIER
Sylvie ANVROIN
Françoise MASSÉ
Paulette GAULTIER
Tymothé MANCHE et Maëlys MUSSARD
Eric VEAUDECANNE et Catherine PICHARD

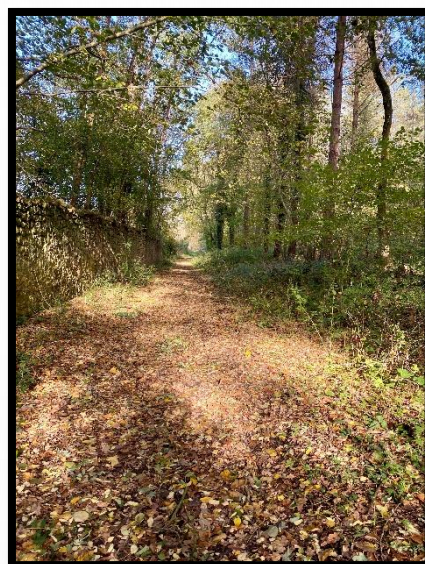
Emerson CLERFAYT et
Isabelle VOOS
Alexandre LOUVEAU et
Mathilde RICHARD
Sacha BALLEST
Emmanuelle CHÉRON
Amélie BRUNEAU
Patrick et Nicole
TROUSSIER
Sullyvan JARRIER et
Mathilde LEROUX
Alain et Valérie
LALLIER



RÉALISATIONS - PROJETS



2 sentiers pédestres



Circuits pédestres

La commune du Luart offre désormais à votre découverte des circuits pédestres, répartis en 2 parcours (de 2,5 km et 7 km).

Ces circuits empruntent pour la plupart des chemins ruraux qu'il nous faut tous préserver et respecter. Les chemins sont régulièrement entretenus par le service technique de la commune.

Ces circuits traversent aussi par endroits des propriétés privées. Cette confiance qui est un bel exemple de solidarité, impose des devoirs aux randonneurs.

Respectez l'environnement ! Ne laissez pas de détritits derrière vous.

Tous les circuits de la commune sont dotés d'un balisage de différentes couleurs avec un départ du parking de la salle des fêtes. Prochainement un panneau d'affichage avec les plans va être installé au point de départ.



Le circuit rouge (2,5 km)

Ce parcours emprunte des chemins à travers prés, des sentiers dans les bois et traverse le village.

Durée : environ 0h45 de marche.

Le circuit jaune (7 km)

Le plus grand des parcours de randonnée de la commune vous emmènera principalement dans des sentiers dans les bois.

Durée : environ 2 heures de marche.

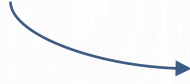
Nous tenons à remercier tout particulièrement :

- les propriétaires qui autorisent les randonneurs à passer sur leurs propriétés : Lelievre Nathalie, Du Luart Roland et Guiton Claude.

-Les personnes ayant contribuées à l'ouverture de ces circuits ainsi qu'à la mise en place du balisage : Brière Bernard, Boboul Anthony, Bois Jean-Pierre, Bouvet Florian, Cruchet Alain, David Jean, Guiton Alain, Guiton Claude, Leproux Jean-Luc, Neveu Dominique et Sénéchal Michel.

AMÉNAGEMENT ESPACE DES 2 CHÊNES ANCIENNEMENT IME

La mare proche du city stade



"LE LUART FITNESS 2 CHÊNES"

Une toute nouvelle association créée au Luart, votre adhésion vous permettra d'accéder très prochainement à une salle de sport située Espace des 2 Chênes.

Dans ce lieu seront mis à votre disposition : vélo, elliptique, rameur, tapis de course, chaise romaine, banc d'abdos...

Encore quelques travaux de mise aux normes sont en cours afin de pouvoir ouvrir au public.

De prochaines infos via notre page Facebook (Le Luart Fitness 2 Chênes) et IntraMuros.

Le bureau :

Présidente : Edith EPINEAU

Secrétaire : Maryline CHAMBRIER-COTTEAU

Trésorière : Lucie EPINEAU



Nouvelle association au Luart.

Le café associatif

« **Au coin du Chêne** » ouvrira ses portes au printemps 2024 dans les locaux de l'ancien IME. Ouverture pour tous sans adhésion le samedi et le dimanche matin (dépôt de pain sur réservation le dimanche).

Rêveurs d'autonomie

Rendre plus accessibles les connaissances et les bonnes pratiques autour de l'accompagnement de l'autonomie à tous les âges de la vie.

L'organisme de formation Rêveurs d'Autonomie est dédié aux ACCOMPAGNATEURS PROFESSIONNELS ET FAMILIAUX DE L'AUTONOMIE à tous les âges de la vie.



Nosilys
Institut

Un nouveau commerce au Luart: L'institut de beauté « Nosilys » situé au 12 place de l'église. Soins du visage et du corps, épilations, soins des mains et des pieds, ongles, beauté du regard... Offrez-vous un moment de détente!

L'auto-école déménage au 1 place des deux Chênes. Permis voiture, moto... Conduite accompagnée, récupération de points...



INCIVILITÉS STOP

Bruits et
Tapages
nocturnes
22h 7h
INTERDITS



Jours ouvrables
8h30 à 19h30

Samedis
9h 19h

Dimanches et jours fériés
10h 16h

Bruits



INTERDIT DE BRULER:

Ordures ménagères, papiers, cartons, plastiques, palettes; vieux pneus, déchets industriels

→ Déchèterie

Règlementation sur les feux



Brûlage des déchets de végétaux à l'air libre

INTERDIT

→ Déchèterie



Textiles



Bornes textiles :

Pour déposer le linge de maison et la maroquinerie



Que pour les textiles et maroquinerie.

Merci de déposer vos encombrants à la déchèterie.

LE TRI DANS VOTRE COMMUNE

- Collecte de piles usagées: à l'entrée du tabac-presse
- Collecte de cartouches d'impression vides et de téléphones mobiles: en Mairie
- Collecte de bouchons en plastiques: au Foyer Anaïs et au Foyer logement



PLUI

Distance implantation

- Sur voie publique : 0 ou 5 mètres
- Sur séparation avec voisins : 0 ou 1 m

Hauteur clôtures

- Sur voie publique : 1m 50 dont 0,6 plein
- Sur séparation avec voisins : 2 m

L'obligation légale de débroussaillage, la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux de forêt et de végétation.

Avec le changement climatique, les feux de forêt et de végétation sont de plus en plus forts et intenses. Le débroussaillage des abords de son habitation est le meilleur moyen de se protéger, de protéger ses biens et la nature environnante, face à ce danger.



Terrain correctement débroussaillé maison et forêt protégées



Terrain non débroussaillé menace sur la maison, ses occupants et la forêt



Couper les arbustes morts et les branches sèches.



Supprimer les arbustes sous les arbres.



Nettoyer les gouttières et les toits pour les débarrasser des feuilles et aiguilles de pin.

Le débroussaillage, qu'est-ce que c'est ?

Le débroussaillage, c'est réduire la masse de végétaux sur un terrain pour diminuer l'intensité des feux et réduire leur propagation. Il ne vise pas à la suppression totale de la végétation et ne s'assimile ni à une coupe rase, ni à un défrichage.

Dans certains territoires, le débroussaillage est une obligation. Celle-ci s'applique dans une zone de 50 mètres* autour de vos bâtiments ou de tout autre équipement.

Qui est concerné ?

L'obligation légale de débroussaillage s'applique dans les départements et communes particulièrement à risque face aux menaces de feux de forêt et de végétation.

Pour savoir si vous êtes concerné, contactez votre commune, votre préfecture ou rendez-vous sur : feux-foret.gouv.fr

Dans ces communes, tous les propriétaires de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues sont concernés. La réalisation du débroussaillage peut nécessiter d'intervenir sur la propriété de votre voisin. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation. Les agents assermentés, notamment ceux de l'ONF (Office national des forêts), sont habilités à verbaliser.

Pourquoi est-ce obligatoire ?

Débroussailler les abords de votre habitation permet de :

- vous mettre en sécurité, vous et vos biens, face aux risques de feux de forêt et de végétation ;
- sécuriser l'accès et l'intervention des sapeurs-pompiers ;
- participer activement, à votre échelle, à la lutte contre les feux de forêt et de végétation ;
- protéger votre cadre de vie, la forêt et l'environnement.

Vous devez intervenir sur un terrain voisin pour respecter l'obligation légale de débroussaillage ?

Vos voisins ont l'obligation de vous autoriser l'accès à leur terrain. En cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

* Cette distance peut être portée à 100 mètres par le maire ou par le préfet. Renseignez-vous auprès de votre mairie.



Couper les branches des arbres afin que les arbres ne se touchent pas entre eux.



Couper les végétaux et branches des arbres et arbustes proches des constructions.



Éloigner les réserves de bois ainsi que tout autre stock de combustible des constructions.

Quand débroussailler ?

Chaque année, adoptez le bon calendrier



Élaguer les arbres conservés.



Limiter l'importance des haies et les éloigner des bâtiments.



Coupe des arbres, arbustes et branches.



Entretien de la pelouse pour la garder basse toute l'année et des espaces les plus embroussaillés (herbes et broussailles) avec une débroussailluse ou une tondeuse puissante.

OCTOBRE

FÉVRIER

MARS AVRIL

MAI

JUIN



Évacuation des déchets issus du débroussaillage en déchetterie, entiers ou après broyage.

Familles de la Sarthe vous aide au quotidien

Vivre plus longtemps au domicile

L'association **SOUTIEN À DOMICILE** du réseau **Familles de la Sarthe** intervient depuis plus de 30 ans sur **Le Luart**. Avec l'aide d'une dizaine d'auxiliaires de vie, l'association intervient au domicile des personnes âgées pour les aider dans les actions du quotidien (aide au lever/coucher, toilette, ménage, aide aux courses, etc.). La mission principale de l'association est de **permettre à tous de vivre plus longtemps au domicile**, dans les meilleures conditions possibles.

Des services pour toute la famille

Par l'intermédiaire de ses différentes structures, Familles de la Sarthe propose des **prestations sur-mesure** aux familles, tout au long de leur vie :

- Aide à domicile
- Portage de repas
- Entretien du logement
- Jardinage & Bricolage
- Réseau Voisineurs
- Garde d'Enfants

Un métier humain & social

Choisissez une carrière la fois humaine et sociale en devenant aide à domicile. Un métier qui vous permettra d'apporter un réel réconfort et une assistance précieuse aux personnes âgées.

Candidature à envoyer : recrutement@famillesdelasarthe.org – 0243397514 – www.famillesdelasarthe.org

Bien Vivre Chez Soi,
Pour vous permettre de vivre chez vous en
toute sérénité et sécurité

 Aide à l'autonomie  Aide ménagère  Portage de repas



02 43 71 92 88
06.47.58.90.46



14 Place Carnot
72400 La Ferté Bernard

- ✓ Notre équipe vous accueille du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30 ; le vendredi de 8h30 à 12h30 et 14h30 à 17h00.

QUI PEUT PARTICIPER ?

LES AIDANTS :
Professionnels
Familiaux

ACCOMPAGNANTS DES PERSONNES :

Âgées
En situation de handicap
En difficulté d'insertion
De tout âge



COMMENT PARTICIPER ?

06.47.58.90.46
reveursdautonomie@gmail.com

Retrouver toutes les informations complémentaires :
les dates des formations,
les journées zoom,
les ateliers thématiques,
nos actions dans notre magazine.

Vous souhaitez le recevoir dans votre boîte mail
écrivez-nous :
reveursdautonomie@gmail.com

Association Réveurs d'Autonomie



NOTRE MISSION

Rendre plus accessible les connaissances et les bonnes pratiques autour de l'accompagnement de l'autonomie à tous les âges de la vie.



EPICERIE SOLID'R

Le panier Solid'R est ouvert depuis septembre 2022 et accueille toutes personnes rencontrant des difficultés financières pour se nourrir même temporairement. Vous êtes étudiant, retraité, vous avez un travail en fin de droit ou les fins de mois sont difficiles, famille monoparental. Une orientation par les assistantes sociales du secteur vers l'épicerie solidaire du Tuffé Val de Chéronne vous aidera dans votre budget alimentaire. Vous y trouverez des fruits et légumes de saison, conserves, fromages, produits laitiers, viande, charcuterie, produits d'hygiène et d'entretien de la maison. Vous serez accueilli dans la bonne humeur par une équipe de bénévoles qui saura vous mettre en confiance et vous guider dans vos achats. Aujourd'hui 9 communes de l'ancien canton de Tuffé adhèrent à ce projet.



DIVAGATION D'ANIMAUX

Que dois-je faire si je trouve un animal errant?



1, S'il porte un collier avec coordonnées: essayez de joindre les propriétaires (seulement si l'animal le permet et qu'il ne se montre pas agressif).

2, Je contacte la Mairie pour contacter un service de ramassage pour prendre en charge l'animal.

Il convient lors de changement d'adresse ou de propriétaire d'en informer la Société Centrale Canine (décret n°91,823 du 28 août 1991) pour recevoir gratuitement une nouvelle carte d'identification.

Pensez à la stérilisation ou castration:

meilleur moyen de limiter la maltraitance, la misère animale et les abandons. Elle permet entre autres d'éviter les cancers de la chaîne mammaire pour les femelles et les marquages urinaires pour les mâles. Le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité.

Un chien non identifié par la Société Centrale Canine est un chien qui risque au mieux l'adoption, au pire l'euthanasie après un délai légal de la mise en fourrière.



Art. 1243 du Code civil: « Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé »..

La divagation des chiens et chats est interdite (art. L215,5 du Code Rural) car elle peut porter atteinte à la sécurité des personnes ainsi qu'à la salubrité publique.

Le tatouage de nos amis à quatre pattes est obligatoire.

Le CH Paul Chapron c'est ...

Un service des urgences ouvert 24h/24

Tel : 02 43 71 61 17

Dr AHMED-YAHIA / Dr DERRAR /
Dr OTRO / Dr SERHANE

Un service d'imagerie médicale

Dr BERRAHMOUN - échographie
Radiologie, panoramique dentaire
Tel : 02 43 71 61 94
Scanner Tel : 02 43 71 62 30

Trois services de médecine

Dr MARY-ROUSSELIERE (gastro-entérologue) /
Dr LONDE (angiologue) / Dr KARE (généraliste) .

Médecine 1 : Médecine polyvalente Tel : 02 43 71 61 29
Médecine 2 : Médecin polyvalente Tel : 02 43 71 61 33
Médecine 3 : Médecine gériatrique Tel : 02 43 71 61 37

Un service de chirurgie de semaine : Orthopédie

**Un service de chirurgie ambulatoire :
Stomatologie et Ophtalmologie**

Un service de Soins de Suite et Réadaptation

Dr HASSANI / Dr MARSON
Tel : 02 43 71 61 37

Une pharmacie

Dr DAHMANE COLOMBIER / Dr LEROY DAVID /
Dr RAYNAL RAUTURIER
Tel pour les retrocessions : 02 43 71 62 03

Un service social à disposition des patients

Madame COURONNE 02 43 71 62 08
Madame TREBAOL 02 43 71 62 28

Nous accueillons aussi :

Un Centre Médico-Psychologique

Psychiatres	Psychologues
Tel : 02 43 71 62 71	
Dr HENAULT	Mme CHAIGNEAU
Dr BETTON	Mme BIDARD
	Mme HERMAN

Où nous trouver ?

EHPAD Paul Chapron
56, avenue Pierre Brûlé
72400 La Ferté Bernard
02 43 71 61 41

Centre Hospitalier
Paul Chapron
56, avenue Pierre Brûlé
72400 La Ferté Bernard



EHPAD Saint Julien
13, avenue de la République
72400 La Ferté Bernard
02 43 71 39 42

Centre Lesieur Soulbieu
Rue Albert Camus
72400 La Ferté Bernard
02 43 60 12 70

En direction commune :
EHPAD L'Arc-En-Ciel
5 Porte de l'Orthiau
72320 Montmirail
02 43 93 79 20

Tel Standard : 02 43 71 61 51

Fax : 02 43 71 61 65

@ : direction@ch-laferte-bernard.fr

<http://www.ch-lafertebernard.fr>



France TELECOM –ORANGE

Unité Régionale de Réseau Pays de la Loire 23 rue Paul Courboulay – 72015 Le Mans Cedex–
www.orange.fr

Service après-vente : 3900 ou: www.1013.fr

ENEDIS

Service clients 09.72.67.50.72
<http://www.enedis.fr>

SARTHE HABITAT

Pour constituer votre dossier de demande
de logement, venez nous voir au Bureau
d'accueil situé au 58 rue Michel Beaufils à
CONNERRÉ
Ou Contactez Amandine CANO au
02.43.43.72.72

VEOLIA Assainissement Collectif

Site Sargé lès le Mans - 9 rue des Frênes 72190 SARGÉ
LÈS LE MANS ou: www.veolia.fr 09.69.32.35.29
(appel non surtaxé)
Appel d'urgence 7 j/7 – 24 h/24

SECOURS CATHOLIQUE DE CONNERRÉ

06.33.26.31.19

Convivialité les 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois 14h-17h
Vestiaire (vente petits prix et dépôt vêtements) 2^{ème} et
4^{ème} mercredi de chaque mois Salle Capella

ORGANISME	OÙ S'ADRESSER
SERVICE SOCIAL Mme Edwige PAPILLON Assistante sociale	Centre Social de La Ferté-Bernard. (02.43.60.79.30) Permanence en Mairie du Luart les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi de chaque mois sur rendez-vous.
MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE	Centre Social de la FERTÉ-BERNARD – Espace Ariane – 15 rue Denfert Rochereau – 2 ^{ème} étage – Bureau 14 – Salle d'attente 2 le mardi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30 sur RDV (02.43.39.43.39)
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	Centre Social de la FERTÉ-BERNARD (08.10.25.72.10) Tous les mardis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 00 Et les vendredis de 9 h 00 à 12 h 00
CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE	Centre Social de la FERTÉ-BERNARD Sur RDV (36.46) Tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. mercredi 14h à 17h
CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)	Centre Social de la FERTÉ-BERNARD (39.60) Tous les jeudis Sur rendez-vous
MISSION LOCALE NORD SARTHE	Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation pour les jeunes de 16-25 ans Relais principal: 45 bis avenue du Général de Gaulle 72400 La Ferté-Bernard 02.43.71.70.33
PÔLE EMPLOI	57 avenue du Général de Gaulle – 72400 LA FERTÉ-BERNARD
CADASTRE et IMPOTS	Direction Générale des Finances Publiques –13 Rue aux Cordiers – 72600 MAMERS (02.43.31.45.45)
CONCILIATEUR DE JUSTICE	Mairie de TUFFÉ VAL-DE-LA-CHÉRONNE - (02.43.93.47.21) La permanence a lieu le premier jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h Sur RDV et prendre RVD avant
TRÉSORERIE DE LA FERTÉ-BERNARD	7 rue Marceau – 72400 LA FERTÉ-BERNARD - (02.43.93.02.85) Ouvert lundi-mercredi 9h-12h et 13h30-16h Vendredi 9h-12h et 13h30-15h30



Me déplacer au quotidien pour le travail, inscrire mes enfants aux transports scolaires ou voyager pour mes loisirs... Quel que soit ma demande et mon mode de transport, le service de transport régional ALEOP assure une liaison au sein du département de la Sarthe. La ligne 214 Montmirail – Le Mans dessert LE LUART. Pour plus d'informations, consultez les horaires ici: <https://aleop.paysdelaloire.fr/mes-deplacements/je-recherche-un-horaire>

Jours de Fonctionnement & Horaires à partir du 22 août 2022 au 7 juillet 2023

LE MANS (Gare routière)

	Lundi à Vendredi sauf mercredi (période scolaire)	Lundi à Vendredi sauf mercredi (vacances scolaires)	Samedi (toutes périodes)	Mercredi (période scolaire)
Départ	12h10 17h15 18h10	12h10 18h10	12h10	12h10 17h15
Arrivée	13h41 18h31 19h27	13h41 19h27	13h18	13h41 18h31(*)

LE LUART (Église)

LE LUART (Église)

	Lundi à Vendredi (période scolaire)	Lundi à Vendredi (vacances scolaires)	Samedi (toutes périodes)
Départ	6h30 7h19 13h41	7h19 8h19 13h41	08h19
Arrivée	7h31 9h30 14h40	8h30 9h30 14h40	09h30

LE MANS (Préfecture)

(*) également en vacances scolaires

Renseignements et point de vente: Agence ALEOP –Gare Routière – 16 Bd Robert Jarry – Le Mans
Centrale de mobilité : 02.43.39.90.72 Site internet : aleop.paysdelaloire.fr



Pour vos trajets quotidiens domicile-travail, pensez au covoiturage !



ALEAP PAYS DE LA LOIRE

COVOITURAGE

Depuis le 12 février 2008, le Conseil Départemental a ouvert une plateforme sur Internet consacrée au covoiturage en Sarthe : www.vocoiturage.sarthe.com
Aire de co-voiturage au rond point de la Paillasse.



LES TARIFS COMMUNAUX

Location de la Salle des Fêtes au 1er janvier 2023

	Pour les habitants de la Commune	Pour les habitants hors commune	Pour les restaurateurs du Luart	
Vin d'honneur	75 €	95 €	Vin d'honneur	66 €
Repas le midi ou le soir	190 €	230 €	Repas le midi ou le soir	175 €
Vin d'honneur et repas	200 €	240 €	Repas midi et soir	200 €
Repas midi et soir	210 €	240 €	Week-end	245 €
Week-end	310 €	370 €	2 repas consécutifs	200 €
Bal		280 €		

Conditions de location

- ✓ Vaisselle : 0,50 € (forfait par personne)
- ✓ Forfait chauffage de 35 €/location pour la période du 1er octobre au 31 mars
- ✓ Caution de 350 € exigée lors de la réservation de la salle des fêtes
- ✓ Location de l'équipement audiovisuel : 50 € avec dépôt d'une caution de 500 € et présentation d'une attestation d'assurance obligatoire
- ✓ En cas de désistement, la Commune se réserve le droit de retenir 50 % du montant de la location sauf cas de force majeure
- ✓ Les sociétés locales disposeront de la salle gratuitement sous réserve des disponibilités et devront restituer les locaux propres. Selon l'état des lieux apprécié par Mme GAIGNIER, du temps de ménage pourra être facturé.

Locations

- ✓ Tables et bancs: 2€ /table et 1€/banc
- ✓ Droit de place occasionnel: 35€
- ✓ Chambre d'hôte Foyer logement: 18€ pour les résidents, 29€ pour les personnes extérieures
- ✓ Barrières: 2€ l'unité, 100 disponibles, 1,5€ dès 80 barrières louées.

Tarifs concessions cimetière communal:

- ✓ 200€ la concession cinquantenaire, 200€ le caveau dans le jardin cinéraire pour une concession de 15 ans ou 300€ pour 30 ans.

MISSION LOCALE SARTHE NORD



La Mission Locale Sarthe Nord accompagne les jeunes de **16 à 25 ans** vers l'*avenir* !

INFORMATION EMPLOI FORMATION VIE QUOTIDIENNE ACTIVITÉS



Mission Locale Sarthe Nord

02.43.71.70.33

www.mlsarthenord.fr



Pour qui ? Les jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, résidant sur le territoire de l'Huisne Sarthoise, quelle que soit la situation, le niveau scolaire ou la qualification.

Pourquoi ? L'orientation, l'accompagnement au projet professionnel, l'accès à la formation, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide aux démarches et à l'accès aux droits (mobilité, logement, santé, citoyenneté...)

Comment ? En prenant rendez-vous, avec un.e conseiller.e à votre écoute pour vous apporter un conseil, une aide et un accompagnement personnalisé. (Prise de RDV au 02 43 71 70 33)

Où ? À Tuffé (Mairie, rue de la Mairie) chaque jeudi matin.

S.A.E.P.

Le Syndicat A.E.P. de la région de DOLLON regroupe dix-huit communes. Depuis le 1^{er} janvier 2022, BERFAY, CONFLANS Sur ANILLE, RAHAY et VALENNES ont rejoint notre collectivité. A l'exception de ces quatre dernières communes qui sont exploitées dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public par le groupe SUEZ, notre service est géré en régie par son propre personnel. A compter du 1^{er} Janvier 2024 la Commune de Marolles les Saint Calais rejoindra notre Syndicat.

Différents projets sont actuellement en cours : notre schéma directeur est entré dans sa 3^{ème} phase correspondant à la campagne de mesures sur l'ensemble de notre réseau de distribution d'eau. Suivra une campagne de recherche de fuites avec l'installation d'appareil de mesure pour identifier les points de faiblesse et améliorer le rendement de notre réseau. En Parallèle, des travaux de renouvellement de canalisations sont en cours sur les Commune de Vibraye (Avenue de le Gare) et Saint Michel de Chavaignes (Rue des Fleurs).

Toujours dans un souci de sécurisation de l'adduction d'eau potable, sept bornes vertes (Poteau incendie de couleur verte équipé d'un compteur et d'un clapet anti-pollution) seront installées sur les communes de Tuffé val de la Chéronne, Sceaux sur Huisne, Dollon, Coudrecieux, Berfay, Vibraye, Lamnay. L'usage de ces bornes vertes sera réservé à un public autorisé. La prise d'eau sur une borne incendie étant strictement réservée au SDIS.

Dès 2024 une réflexion sur le déploiement de compteurs communicants sera mise à l'étude. Ce dispositif sera en mesure de transmettre un index journalier de chaque abonné.

Nous rappelons également à l'ensemble de nos abonnés de prêter une attention particulière à leurs branchements d'eau afin d'identifier le plus tôt possible toute fuite éventuelle.

Le Président du Syndicat A.E.P Denis SCHOEFS

Plaidoyer pour nos mares

Que sont devenues nos mares ?

Hier encore, les mares étaient nombreuses dans notre pays de bocage.

Simple trou d'eau, ou presque étang, elles ponctuaient la vie de nos anciens : Réserve d'eau en cas d'incendie, abreuvoir pour les bêtes, arrosage des potagers, lavoir quand elles étaient claires, sources d'expériences et de jeux pour les enfants... Elles étaient au cœur de notre vie quotidienne.

Aujourd'hui, on estime que 90% des mares présentes au début du XXème siècle auraient disparu. Certaines se sont envasées faute d'entretien et ont été envahies par les arbustes, certaines ont été comblées, parfois après avoir servi de dépôt de détrit. Parfois au printemps, le concert des grenouilles au détour d'un chemin, ou la petite tache bleue sur la carte, nous rappellent qu'elles furent nos compagnes.

Elles nous seraient pourtant de plus en plus utiles.

De vraies éponges. Lors d'épisodes de pluies diluviennes, elles retiennent les eaux, évitent les coulées de boues, servent de stations d'épuration.

Une ressource en eau à disposition. En période de restriction d'eau, on peut y avoir recours pour arroser son potager et ses fleurs les plus chéries, et ce sont des réservoirs bien utiles pour éteindre les incendies.

Ce sont surtout des riches écosystèmes.

Rien n'est plus vivant qu'une mare qui accueille toute une biodiversité bien menacée.

On y découvre une faune étonnante et incroyablement variée. Les oiseaux viennent y boire et recueillir la précieuse boue pour construire leurs nids.

Elles servent d'étapes relais au long des différents couloirs de circulation d'animaux. Parfois, un migrateur de passage vient s'y reposer un instant.

Et quel ballet ces petits animaux, la plupart en voie d'extinction ! Grenouilles, crapauds et tritons (les amphibiens) gagnent la mare au printemps pour y pondre. Heureusement que ce petit monde n'y va pas s'accoupler en même temps, sinon ce serait un bel embouteillage. La plupart rejoignent ensuite leurs abris dans des haies ou les tas de branchages voisins.

Les gracieux odonates (libellules et demoiselles) pondent généralement en surface, dans la végétation. Leurs larves devront se métamorphoser pendant au moins 2 ans au fond de l'eau avant d'émerger enfin sur une tige et de pouvoir déployer leurs ailes.

Sur l'eau, dans l'eau, dans la vase du fond, ou agrippés aux plantes aquatiques, on trouve de petits escargots, des araignées à longues pattes qui courent comme des danseuses à la surface, nêpes, gerris et des microorganismes, tous dépendants les uns des autres.

Ah ! nous dira-t-on, les moustiques ? Hirondelles et chauve-souris, si elles peuvent nicher près de là, n'en feront qu'une bouchée. Quant à leurs larves, le petit peuple de la mare se fera un plaisir de les dévorer.

Dans l'eau et sur les berges, une végétation bien spécifique filtre et améliore la qualité de l'eau et se déploie comme dans le tableau d'un peintre impressionniste

Le potamogeton dresse sa tige jusqu'à la surface



Chaque espèce y a sa place précise. Aux abords des grandes mares, des saules ou des aulnes peuvent s'installer. Roseaux et massettes retiennent les berges et servent d'abris. Puis, ce sont les iris des marais qui cèdent la place à celles qui vivent vraiment dans l'eau. Les blancs tapis fleuris de la renoncule aquatique côtoient les feuilles étalées des potamots et des nénuphars. Tous oxygènent l'eau et lui évitent de croupir.

Nos mares sont donc le cœur d'un patrimoine naturel plus que jamais à préserver.



Vous aurez peut-être la chance de voir des tritons (Triton palmé, triton crêté, et le si joli triton alpestre)

L'Anax Empereur, toujours fier dans son habit vert et bleu.



Que faire devant cette disparition annoncée ?

Restaurer

Si on a la chance d'avoir eu une mare sur son terrain, on peut couper la végétation qui l'a envahie et de recréer un peu. Ensuite, le « nettoyage » consistera à faucher chaque année 1/4 à 1/3 des bords et d'enlever 1/4 à 1/3 des plantes aquatiques.

Recréer

Il n'est pas très difficile de créer une mare chez soi, avec ou sans bâche. Il suffit de veiller à ce qu'elle soit ensoleillée et que les berges soient en pente douce, avec des niveaux de profondeur variables.

Nul besoin d'introduire des végétaux, et encore moins des animaux. Le vent et les oiseaux se chargeront d'apporter des graines et on risquerait d'introduire des espèces invasives comme la redoutable Jussie. Mais on peut se permettre de craquer sur un nénuphar. La faune arrivera d'elle-même par tout le petit réseau connecté qui nous échappe. En revanche, évitons de céder au petit-fils qui voudrait y voir des poissons. Ils auraient tôt fait de détruire tout le fragile équilibre entre petite faune et microorganismes et de consommer tout l'oxygène.

Très vite, on n'aura alors plus qu'à profiter de la fraîcheur apportée par l'eau, de la beauté des plantes et de la passionnante vie de nos mares.

Sans oublier leur intérêt pédagogique. Les enseignants connaissent bien l'intérêt des enfants pour la vie de la mare. Epuisette à la main, ils peuvent y aborder non seulement les SVT (Sciences de la vie et de la terre), mais aussi littérature, physique, histoire... Et comment ne pas retenir des noms comme l'Anax Empereur ou La petite nymphe au corps de feu ?



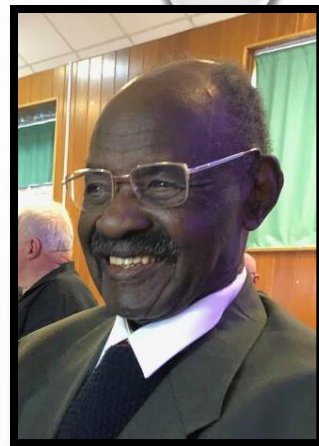
Que vivent nos mares, ces merveilleuses réserves de biodiversité !

E.B.

Clin d'œil à...

Monsieur Alassane AMADOU KAMARA est né le 20 décembre 1923 à Kanel, commune située dans la région de MATAM au nord du SÉNÉGAL.

Son frère Demba, dix ans plus jeune, qui vit au Sénégal le décrit comme ayant été un jeune homme très dégourdi et très volontaire. A son adolescence, il a dit à son père de ne plus s'occuper des tâches de la maison et qu'il allait désormais prendre en charge toutes ces activités. Il cultivait la terre, pêchait, allait à la chasse. Il a aussi été tisserand à Kaolack.



Monsieur AMADOU aime aussi nous rappeler qu'il était un grand sportif. Grand champion de Lutte Traditionnelle et qu'il n'a jamais été battu.

Au cours de la seconde guerre mondiale, il a été incorporé dans un corps de combattants africains Les Tirailleurs Sénégalais.

C'est en 1948, qu'Alassane AMADOU est arrivé en France à Marseille, par voie maritime. Il avait réussi à embarquer clandestinement sur un bateau à Dakar, s'était caché dans les cales. Il se nourrissait de cacahuètes d'arachide jusqu'au moment où il a été découvert. Son objectif : rejoindre Paris. Sur le parcours, il fait d'abord étape à Lyon où il travaille un peu avant de reprendre la route vers la capitale.

Après un court passage à l'usine Renault de Boulogne-Billancourt il est embauché chez FIAT. Dans cette entreprise, il fait la connaissance de Paulette DELARUE, originaire d'Eure et Loire. Ils se marient le 8 janvier 1955 à Paris (mairie du 10ème arrondissement).

Tous les deux feront une carrière complète dans cette Entreprise. Pour leur retraite, ils souhaitent quitter la Région Parisienne, ils découvrent la commune du Luart et décident d'y construire une maison dans les années 1980. Ils y emménagent définitivement en 1987.

Monsieur et Madame AMADOU n'ont pas eu d'enfants. Ils ont accueilli leurs neveux et nièces, résidant en région parisienne, pendant les congés scolaires.

Au Luart ils se sont très vite intégrés et se sont fait de nombreux amis au Club de Retraités. Ils participaient volontiers aux différentes manifestations organisées dans la commune. Leur installation dans la Sarthe a facilité les déplacements de la famille de Madame AMADOU. Tous les deux ont toujours entretenus d'excellentes relations de voisinage et de proximité. L'un et l'autre aimaient bien discuter, échanger et se montraient très respectueux.

Depuis le décès de son épouse en 2015, Monsieur AMADOU, tout en étant très autonome, a progressivement eu recours à des aides extérieures. Annick intervient à domicile et l'accompagne pour certaines démarches. En son absence, Isabelle prend le relais.

La radio, la Télévision demeurent ses distractions favorites et quotidiennes. Il aime toujours recevoir des visites.

1923 – 2023 : entre ces deux dates, 100 ans se seront écoulés. Toute une vie : la VIE d'Alassane AMADOU. Un homme au parcours riche et exceptionnel, très attachant, qui ne laisse personne indifférent.

Marie Thérèse LEROUX

Conseillère Municipale



Calvaire Rue Roland Du Luart

À LA MÉMOIRE DE MON ARRIÈRE-GRAND-ONCLE, ROLAND DU LUART



Le 13 septembre 1864, à l'âge de 24 ans, mon homonyme, le frère aîné de mon arrière-grand-père, fut tué héroïquement au Mexique, au combat de Saint-Sébastien, près du village d'Esla. Pour faire l'histoire courte, c'est à l'initiative malencontreuse de Napoléon III et de plusieurs cours européennes que l'archiduc Maximilien de Habsbourg-Lorraine, frère cadet de l'empereur d'Autriche François-Joseph Ier, devint empereur du Mexique en 1864. Il s'agissait de mettre fin au désordre politique régnant en y instaurant un Empire. D'où l'intervention militaire française !

Sorti de Saint-Cyr, promotion 1860-1862, comme sous-lieutenant au 5^e régiment de hussards, mon oncle Roland avait été volontaire pour faire partie de l'expédition du Mexique. Il rêvait de gloire et de médailles...

Si je l'évoque c'est parce que, à la lecture du livre écrit sur lui, je suis édifié par ses hautes valeurs de patriotisme, d'honneur, de courage et d'élévation spirituelle. Ses compagnons d'armes ont témoigné de son courage en face de l'ennemi. On peut lire :

« Sensible aux lois de l'honneur, Roland, nous n'en doutons pas, se montra jusqu'à la fin fidèle aux principes de son éducation : car c'est la religion seule qui imprime et conserve au fond des cœurs le vrai patriotisme et la vraie grandeur. »

Le calvaire avait été vendu à la commune du Luart en 2001, qui en assurait l'entretien.

En fin d'année 2023, Monsieur Roland Du Luart a souhaité racheter le monument érigé à la mémoire d'un grand oncle, mort durant la guerre du Mexique.

Le conseil municipal a répondu favorablement à sa demande en ayant une exigence: la pose d'une plaque à la mémoire du Lieutenant Roland Du Luart.



De son côté, le maréchal Randon, ministre de la Guerre, assurait en ces termes le père de Roland de toute sa sympathie :

« Je sais, Monsieur le Comte, ce que peut être une pensée de gloire pour un père et une mère qui pleurent la mort de leur fils ; mais lorsqu'un jour ils reliront cette lettre, elle leur dira du moins que M. Roland du Luart a laissé à sa famille et à son régiment un souvenir glorieux et de profonds regrets. »

Maximilien, après trois années de règne, fut capturé, jugé et exécuté par les insurgés, qui ont restauré la République mexicaine.



Le Maire et son conseil municipal
ont le plaisir de vous inviter aux
Vœux du Maire
le vendredi 6 janvier 2024
à 19h
À la salle des fêtes

Nous souhaitons que l'amour se tienne à vos côtés,
Que la prospérité s'invite à votre table,
Que la bonne santé soit votre meilleure alliée,
Et que l'année entière vous comble et vous épanouisse.